Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Données ministérielles de base

- 1989 -

Canada

Données ministérielles de base
- 1989 -

Analyse quantitative et recherche socio-démographique
Finances et services professionnels
Affaires indiennes et du Nord Canada

Décembre 1989

90-04375/

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Pierre H. Cadieux, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa, 1989.

QS-3482-000-FF-A1

No. de catalogue: R12-7/1989F
ISBN 0-662-95866-7

© Ministre des Approvisionnements et services Canada

This publication is also available in English under the title:

Basic Departmental Data - 1989

Préface

À l'origine, c'est la Direction de l'évaluation du MAINC qui a préparé la publication *Données ministérielles de base*. La mise à jour a été confiée au groupe Analyse quantitative et recherche socio-démographique (AQRS), Secteur des finances et services professionnels du MAINC. La mise à jour annuelle ne pourrait se faire sans la collaboration des divers secteurs du MAINC.

Le gestionnaire chargé du projet est M. G. Larocque et le responsable du projet, M. R.P. Gauvin; celui-ci a été aidé par M. D. Buffalo.

Table des matières

	Page
Préface	iii
Introduction	xiii
Population	1
Conditions de santé	19
Éducation	31
Conditions sociales	43
Logement	57
Autonomie gouvernementale	63
Population active	71
Le Nord	79
Lexique	93

Liste des graphiques

		Page
Graphique 1	Croissance de la population indienne inscrite des réserves et hors des réserves	2
Graphique 2	Croissance de la population indienne inscrite et des nouveaux inscrits (loi C-31)	4
Graphique 3	Population indienne inscrite par région	6
Graphique 4	Population indienne inscrite des réserves par région	8
Graphique 5	Population indienne inscrite hors des réserves par région	10
Graphique 6	Population indienne inscrite des réserves par zone géographique du MAINC	12
Graphique 7-A	Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique (urbaine et rurale)	14
Graphique 7-B	Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC, 1987	16
Graphique 8	Espérance de vie à la naissance par sexe de la population indienne inscrite	20
Graphique 9	Décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves	22
Graphique 10	Taux de mortalité infantile de la population indienne inscrite des réserves	24
Graphique 11	Taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves selon les principales causes de décès	26
Graphique 12	Cas de tuberculose parmi la population indienne inscrite	28
Graphique 13	Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves	32
Graphique 14	Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives	34
Graphique 15	Inscriptions de la population indienne à l'université ou à un établissement postsecondaire	36

		Page
Graphique 16	Écoles administrées par les bandes	38
Graphique 17	Inscriptions selon le type d'école	40
Graphique 18	Enfants placés, population indienne inscrite des réserves	44
Graphique 19	Enfants placés et dépenses par enfant, population indienne inscrite	46
Graphique 20	Adultes placés, population indienne inscrite	48
Graphique 21	Adultes placés et dépenses par adulte, population indienne inscrite	50
Graphique 22	Nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale, population indienne inscrite	52
Graphique 23	Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite	54
Graphique 24	Logements et nombre moyen de personnes par logement, population indienne inscrite	58
Graphique 25	Logements des réserves avec services	60
Graphique 26	Autonomie gouvernementale: état des négociations	64
Graphique 27	Modes optionnels de financement: état des pourparlers	66
Graphique 28	Proportion des dépenses sous administration indienne par rapport aux dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII)	68
Graphique 29	Population indienne inscrite des réserves âgée de 15 ans et plus faisant partie de la population active	72
Graphique 30	Indiens inscrits des réserves âgés de 15 ans et plus faisant partie de la population active	74
Graphique 31	Indiennes inscrites des réserves âgées de 15 ans et plus faisant partie de la population active	76
Graphique 32	Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest	80
Graphique 33	Population autochtone et non autochtone du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest	82

		Page
Graphique 34	Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	84
Graphique 35	Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	86
Graphique 36	Dépenses du MAINC consacrées au Nord	88
Graphique 37	Taux d'emploi des Autochtones et non-Autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	90

Liste des tableaux

		Page
Tableau 1	Population indienne inscrite et taux de croissance annuels moyens (TCAM), dans les réserves et hors des réserves, Canada, 1966-2001	3
Tableau 2	Indiens inscrits et Indiens nouvellement inscrits (loi C-31), taux de croissance annuels moyens, Canada, 1981-2001	5
Tableau 3	Ventilation par région de la population indienne inscrite, 1966-2001	7
Tableau 4	Ventilation par région de la population indienne inscrite des réserves, 1966-2001	9
Tableau 5	Ventilation par région de la population indienne inscrite hors des réserves, 1966-2001	11
Tableau 6	Ventilation, par zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1987	13
Tableau 7A	Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves, 1971	15
Tableau 7B	Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves, 1987	17
Tableau 8	Espérance de vie à la naissance de la population indienne inscrite, selon le sexe, Canada, 1976-2001	21
Tableau 9	Nombre de décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves, Canada, 1955-1986	23
Tableau 10	Nombre de décès d'enfants en bas âge et taux de mortalité infantile, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1960-1986	25
Tableau 11	Nombre de décès et taux de mortalité selon la cause de décès, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1960-1986	27
Tableau 12	Nombre de cas de tuberculose, population indienne inscrite, Canada, 1955-1987	29
Tableau 13	Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves, Canada, 1960-1961 à 1988-1989	33

		Page
Tableau 14	Pourcentage des étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives, Canada, 1960-1961 à 1988-1989	35
Tableau 15	Nombre d'inscriptions à l'université ou à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite, Canada, 1960-1961 à 1988-1989	37
Tableau 16	Nombre d'écoles administrées par les bandes, Canada, 1975-1976 à 1988-1989	39
Tableau 17	Ventilation des inscriptions par type d'école, population des réserves, Canada, 1975-1976 à 1988-1989	41
Tableau 18	Nombre et pourcentage d'enfants placés, population indienne inscrite, Canada, 1966-1967 à 1988-1989	45
Tableau 19	Dépenses totales et dépenses par enfant placé, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1965-1966 à 1988-1989	47
Tableau 20	Nombre d'adultes placés en institution, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1972 à 1988-1989	49
Tableau 21	Dépenses totales et dépenses par adulte placés en institution, population indienne inscrite des réserves, Canada, 1971-1972 à 1988-1989	51
Tableau 22	Nombres annuels moyens de bénéficiaires de l'aide sociale et de personnes qui en dépendent, par mois, population indienne inscrite, Canada, 1981-1982 à 1988-1989	53
Tableau 23	Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite, Canada, 1973-1974 à 1988-1989	55
Tableau 24	Nombre de logements dans les réserves et nombre moyen de personnes par logement, population indienne inscrite, Canada, 1977 à 1988	59
Tableau 25	Nombre et pourcentage de logements ayant l'eau courante et un égout collecteur dans les réserves, Canada, 1977-1988	61
Tableau 26	État des négociations menant à l'autonomie gouvernementale, Canada, juillet 1989	65
Tableau 27	Modes optionnels de financement, Canada, 1988-1989	67

		Page
Tableau 28	Décentralisation des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII), Canada, 1971-1972 à 1988-1989	69
Tableau 29	Ventilation par province des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus dans les réserves, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	73
Tableau 30	Ventilation par province des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus (hommes) dans les réserves, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	75
Tableau 31	Ventilation par province des Indiennes inscrites âgées de 15 ans et plus dans les réserves, qui font partie de la population active, 1981 et 1986	77
Tableau 32	Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1961 à 1989	81
Tableau 33	Ventilation par origine ethnique autochtone et non-autochtone, de la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1961 à 1986	83
Tableau 34	Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961 à 1988	85
Tableau 35	Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1961 à 1987	87
Tableau 36	Dépenses du MAINC pour le Nord, 1980-1981 à 1988-1989	89
Tableau 37	Taux d'emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1971, 1981 et 1986	91

Introduction

Au moment où les Indiens reprennent la direction de leurs affaires politiques, sociales et économiques, il est essentiel que les intervenants dans ce processus disposent de données complètes et exactes sur la situation des Indiens.

Le rapport *Données ministérielles de base* a été conçu de façon à servir de document de référence sur la situation démographique, sociale et économique des Indiens inscrits du Canada. Les données proviennent essentiellement des bases de données administratives du Ministère.

Le présent rapport renferme des données statistiques historiques et actuelles qui démontrent l'évolution, au cours des 23 dernières années, de la situation des Indiens inscrits qui vivent dans les réserves.

On trouvera dans cette édition un nouveau chapitre sur le Nord. En effet, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est responsable du bien-être de tous les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, Autochtones et autres; il y voit grâce à des dépenses directes ainsi que par l'entremise des paiements de transfert versés aux deux gouvernements territoriaux. Les données de ce chapitre portent donc sur l'ensemble de la population, à moins d'indication contraire.

Les données du présent rapport proviennent surtout de sources internes au Ministère, mais certaines d'elles ont été fournies par d'autres ministères qui s'intéressent à la situation des Indiens, par exemple le ministère de la Santé et du Bien-être social Canada. Voici les sujets traités : population, éducation, conditions de santé, logement, aide sociale, autonomie gouvernementale et population active.

Les chapitres sur la population et sur les conditions de santé contiennent non seulement des données historiques, mais encore des projections pour l'avenir; les auteurs croient en effet qu'ainsi, le lecteur sera mieux en mesure de comprendre l'évolution de la population indienne inscrite.

Les analyses de ce rapport sont essentiellement de nature descriptive. *Données ministérielles de base - 1989* est une version largement refondue de l'édition de 1988. Le texte, le graphique et le tableau sur un sujet donné sont disposés sur deux pages en regard. En d'autres termes, le lecteur qui ouvre cette publication trouvera un tableau et, sur la page précédente, le graphique et le texte correspondants. Les tableaux s'accompagnent aussi, en bas de page, de notes ainsi que de sources. Signalons enfin que certains chiffres s'écarteront peut-être de ceux fournis l'an dernier, ayant été arrondis ou révisés.

Précisons aussi que le terme "Indien(ne)" signifie "Indien(ne) inscrit(e)" ou "Indien(ne) de plein droit", c'est-à-dire une personne reconnue selon les dispositions de la Loi sur les Indiens et dont son nom apparaît au registre maintenu par le MAINC.

En 1988, les Indiens inscrits formaient 1,7 p. 100 de la population du Canada. Sauf exception, ils faisaient partie d'une des 593 bandes. Les trois cinquièmes des Indiens inscrits habitaient dans l'une des 2 234 réserves et terres de la Couronne.

Population

- *Population : croissance*
- *Population : loi C-31*
- *Population : ventilation par région*
- *Population des réserves : ventilation par région*
- *Population hors des réserves : ventilation par région*
- *Population : zones géographiques*
- *Population : zones géographiques / ventilation par région*

Population : croissance

Graphique 1 **Croissance de la population indienne inscrite des réserves et hors des réserves**

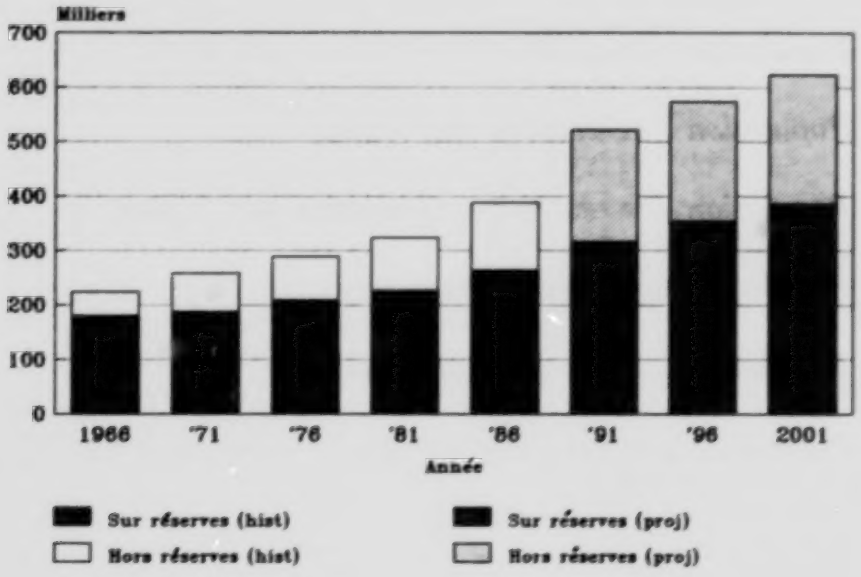

Faits saillants

La population indienne inscrite a doublé de 1966 à 1988, passant de 224 164 à 443 884 personnes.

En raison des réinscriptions rendues possibles par la loi C-31, le nombre d'Indiens inscrits devrait atteindre 623 000 à la fin du siècle, pour une augmentation de 40 p. 100 par rapport à 1988.

En 1966, 80 p. 100 des Indiens inscrits habitaient une réserve; en 1988, cette proportion n'était que de 62 p. 100. Ce pourcentage ne devrait pas changer d'ici l'an 2001.

Le taux de croissance de la population indienne inscrite habitant hors des réserves, remarquable de 1986 à 1988, est largement attribuable aux réinscriptions entraînées par la loi C-31.

Tableau 1

Population indienne inscrite et taux de croissance annuels moyens (TCAM), dans les réserves et hors des réserves

Canada, 1966 - 2001

	Dans les réserves (1)			Hors des réserves			Total		
Année	Nbre.	%	TCAM (2)	Nbre.	%	TCAM (2)	Nbre.	%	TCAM (2)
1966	180 418	80,5		43 746 (3)	19,5		224 164	100	
			0,88			9,58			2,82
1971	188 513	73,2		69 106 (4)	26,8		257 619	100	
			2,15			2,79			2,32
1976	209 637	72,6		79 301	27,4		288 938	100	
			1,65			3,96			2,30
1981	227 492	70,3		96 290	29,7		323 782	100	
			3,04			5,13			3,68
1986 (5)	264 187	68,1		123 642	31,9		387 829	100	
			1,62			19,23			7,24
1987	268 474	64,6		147 424	35,4		415 898	100	
			1,97			15,39			6,73
1988	273 766	61,7		170 118	38,3		443 884	100	
			4,93			6,45			5,52
1991	316 273	60,7		205 188	39,3		521 461	100	
			2,30			1,30			1,91
1996	354 379	61,8		218 890	38,2		573 269	100	
			1,70			1,64			1,67
2001	385 514	61,9		237 387	38,1		622 901	100	

Nota:

1. Cette catégorie comprend les terres de la Couronne et les établissements indiens.
2. Voir la définition dans le lexique.
3. Comprend 274 personnes qui n'ont pas indiqué où elles habitaient en 1966.
4. Comprend six personnes qui n'ont pas indiqué où elles habitaient en 1971.
5. En 1985, la Loi sur les Indiens a été modifiée (C-31) afin de permettre aux Indiens ayant perdu leur qualité d'Indien inscrit de la recouvrer. Les TCAM de 1986 à 1991 (en particulier ceux qui s'appliquent à l'extérieur des réserves) sont donc exagérés à cause du processus de réinscription, qui devrait en grande partie se terminer en 1990-1991.

Sources:

1961-1988: Registre des Indiens, MAINC.

1991-2001: Projections de la population indienne inscrite, 1987-2011, Rapport préliminaire, MAINC, 1989.

Population : loi C-31

Graphique 2

Croissance de la population indienne inscrite et des nouveaux inscrits (loi C-31)

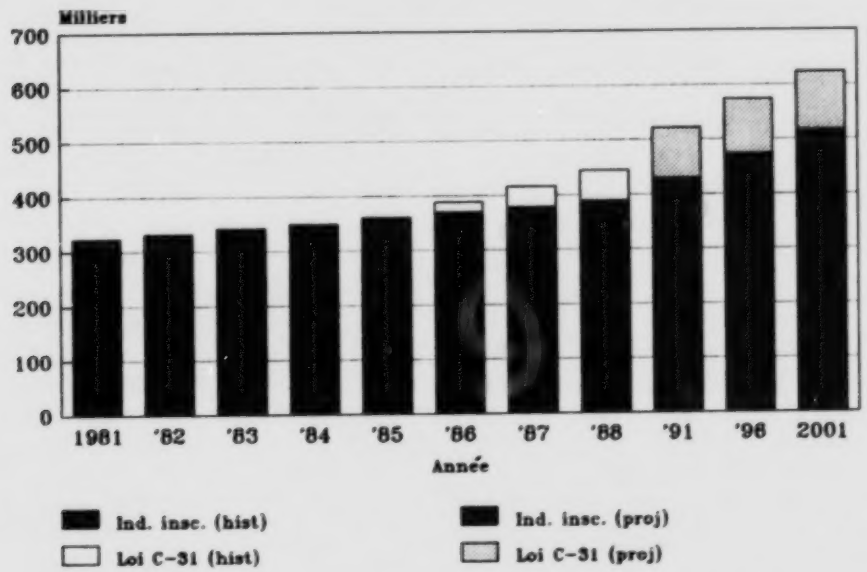

Faits saillants

En 1985, année où a débuté la réinscription d'Indiens en vertu de la loi C-31, environ 1 600 personnes ont été ajoutés pour cette raison au Registre des Indiens.

À la fin du processus, prévue pour 1991, environ 92 000 personnes (soit 18 p. 100 de la population indienne inscrite, cette année-là) devraient avoir été inscrites au Registre.

Tableau 2

Indiens inscrits et Indiens nouvellement inscrits (loi C-31), taux de croissance annuels moyens

Canada, 1981-2001

Année	Indiens inscrits			Taux de croissance annuel moyen (1)	
	Sans loi C-31	Inscrits selon loi C-31	Total	Sans loi C-31	Avec loi C-31
1981	323 782	0	323 782		
1982	332 178	0	332 178	2,59	0,00
1983	341 968	0	341 968	2,95	0,00
1984	348 809	0	348 809	2,00	0,00
1985 (2)	358 636	1 605	360 241	2,82	3,28
1986	369 972	17 857	387 829	3,16	7,66
1987	378 842	37 056	415 898	2,40	7,24
1988	389 110	54 774	443 884	2,71	6,73
1991	429 178	92 282 (3)	521 461	3,32	5,52
1996	473 559	99 710	573 269	1,99	1,91
2001	517 226	105 675	622 901	1,78	1,67

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique.
2. En 1985, la loi sur les Indiens a été modifiée (loi C-31) afin de permettre aux Indiens qui avaient perdu leur qualité d'Indien inscrit de la recouvrer. Les TCAM de 1985 à 1991 sont donc exagérés à cause du processus de réinscription qui devrait en grande partie se terminer en 1990-1991.
3. Le chiffre de projection C-31 en 1991 est basé sur une estimation du Ministère de 86 000 nouveaux inscrits à la fin de 1990 plus la croissance naturelle attribuable à cette population.
4. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

Sources:

1981-1988: Registre des Indiens, MAINC.

1985-1988: Direction de l'effectif des bandes et des droits, MAINC.

1991-2001: Projections de la population indienne inscrite, 1987-2011, Rapport préliminaire, MAINC, 1989.

Population : ventilation par région

Graphique 3

Population indienne inscrite par région

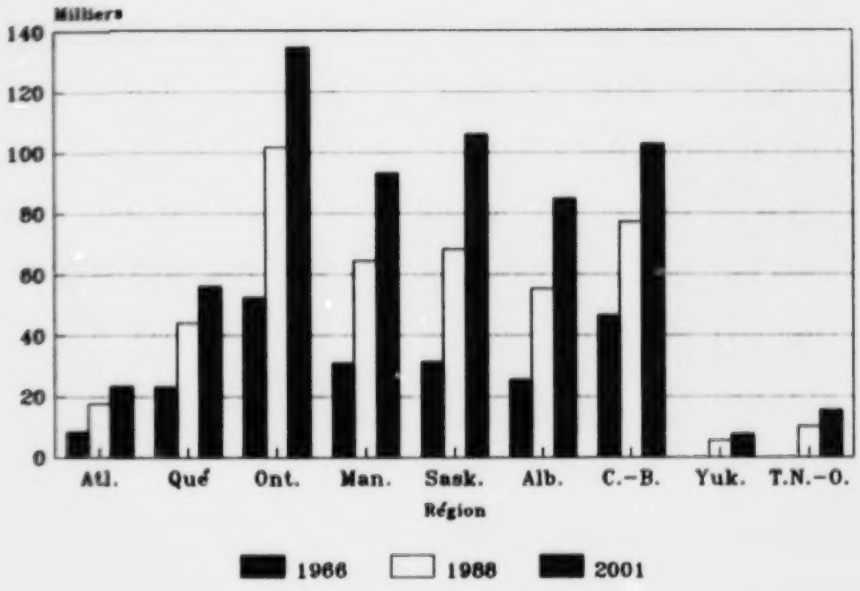

Faits saillants

Alors que le nombre total d'Indiens inscrits a presque doublé de 1966 à 1988, les plus fortes augmentations au sud du 60e parallèle se sont produites en Saskatchewan et en Alberta. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2001.

En 1988, 23 p. 100 de la population indienne totale se trouvait en Ontario, constituant ainsi le plus grand groupement régional. Un peu plus de 1 p. 100 de la population inscrite habitait au Yukon.

Tableau 3

Ventilation par région de la population indienne inscrite

1966 - 2001

Région	1966		1976		1986		1988		1991		1996		2001	
	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%
Atlantique	8 494	3,8	10 891	3,8	15 636	4,0	17 711	4,0	20 089	3,9	21 835	3,8	23 398	3,8
Québec	23 186	10,3	29 580	10,2	38 962	10,0	44 111	9,9	50 014	9,6	53 280	9,3	56 125	9,0
Ontario	52 408	23,4	64 690	22,4	86 544	22,3	101 612	22,9	118 440	22,7	126 755	22,1	134 372	21,6
Manitoba	31 000	13,8	42 311	14,6	57 488	14,8	64 315	14,5	76 208	14,6	84 684	14,8	93 020	14,9
Saskatchewan	31 362	14,0	43 404	15,0	60 545	15,6	68 246	15,4	80 722	15,5	93 250	16,3	105 830	17,0
Alberta	25 432	11,3	34 130	11,8	48 706	12,6	55 290	12,5	67 240	12,9	75 954	13,2	84 684	13,6
C.-B.	46 543	20,8	53 342	18,5	66 604	17,2	77 153	17,4	89 628	17,2	96 472	16,8	102 552	16,5
Yukon }			3 181	1,1	4 249	1,1	5 510	1,2	6 624	1,3	7 133	1,2	7 602	1,2
}	5 739	2,6												
T.N.-O. }			7 409	2,6	9 095	2,3	9 936	2,2	12 495	2,4	13 906	2,4	15 318	2,5
Canada	224 164	100	288 938	100	387 829	100	443 884	100	521 461	100	573 269	100	622 901	100

Nota:
1. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

Sources:
1966-1988: Registre des Indiens, MAINC.
1991-2001: Projections de la population indienne inscrite, 1987-2011, Rapport préliminaire, MAINC, 1989.

Population des réserves : ventilation par région

Graphique 4

Population indienne inscrite des réserves par région

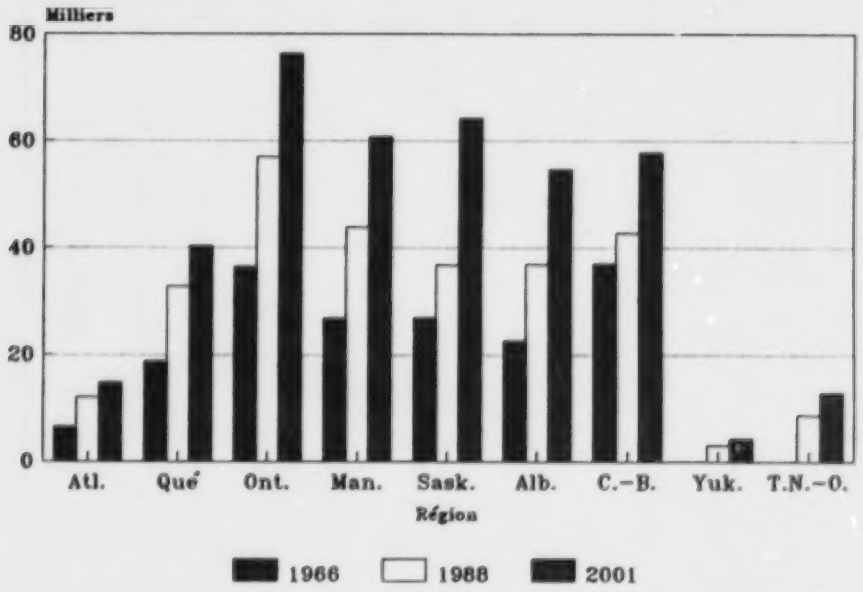

Faits saillants

Les proportions régionales d'Indiens habitant une réserve, une terre de la Couronne ou un établissement indien en 1988 vont de 54 p. 100 pour la Saskatchewan à 87 p. 100 dans le cas des Territoires du Nord-Ouest.

Au sud du 60e parallèle, ce sont les régions de l'Atlantique et du Québec qui ont connu les plus forts taux de croissance de la population des réserves de 1966 à 1988, soit 86 p. 100 et 75 p. 100 respectivement.

De toutes les régions au sud du 60e parallèle, c'est au Québec que l'on retrouve la plus forte proportion d'Indiens inscrits (74 %) habitant les réserves, en 1988; cette situation ne devrait pas changer d'ici l'an 2001.

On s'attend à ce que ce soient la Saskatchewan et l'Alberta qui accusent les plus forts taux de croissance de la population indienne des réserves de 1988 à 2001, soit 74 p. 100 et 48 p. 100 respectivement.

Tableau 4

Ventilation par région de la population indienne inscrite des réserves

1966 - 2001

Région	1966		1976		1986		1988		1991		1996		2001	
	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)
Atlantique	6 444	75,9	8 066	74,1	11 132	71,2	11 989	67,7	12 752	63,5	13 905	63,7	14 775	63,1
Québec	18 720	80,7	24 198	81,8	31 043	79,7	32 765	74,3	35 693	71,4	38 238	71,8	40 223	71,7
Ontario	36 508	69,7	44 227	68,4	55 289	63,9	57 058	56,2	65 537	55,3	72 229	57,0	76 339	56,8
Manitoba	26 752	86,3	31 723	75,0	41 211	71,7	43 864	68,2	48 979	64,3	55 115	65,1	60 648	65,2
Saskatchewan	26 920	85,8	30 746	70,8	38 744	64,0	36 775	53,9	47 972	59,4	56 442	60,5	64 162	60,6
Alberta	22 573	88,8	26 841	78,6	35 030	71,9	36 863	66,7	42 032	62,5	48 656	64,1	54 630	64,5
C.-B.	37 019	79,5	34 073	63,9	40 876	61,4	42 785	55,5	49 530	55,3	54 327	56,3	57 805	56,4
Yukon }			2 620	82,4	2 463	58,0	3 042	55,2	3 500	52,8	3 905	54,7	4 182	55,0
}	5 482	95,5												
T.N.-O. }			7 143	96,4	8 399	92,3	8 625	86,8	10 278	82,3	11 562	83,1	12 750	83,2
Canada	180 418	80,5	209 637	72,6	264 187	68,1	273 766	61,7	316 273	60,7	354 379	61,8	385 514	61,9

Nota:

1. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.
2. Les pourcentages proviennent des totaux régionaux du tableau 3. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde au total indiqué.

Sources:

1966-1988: Registre des Indiens, MAINC.

1991-2001: Projections de la population indienne inscrite, 1987-2011, Rapport préliminaire, MAINC, 1989.

Population hors des réserves : ventilation par région

Graphique 5 **Population indienne inscrite hors des réserves par région**

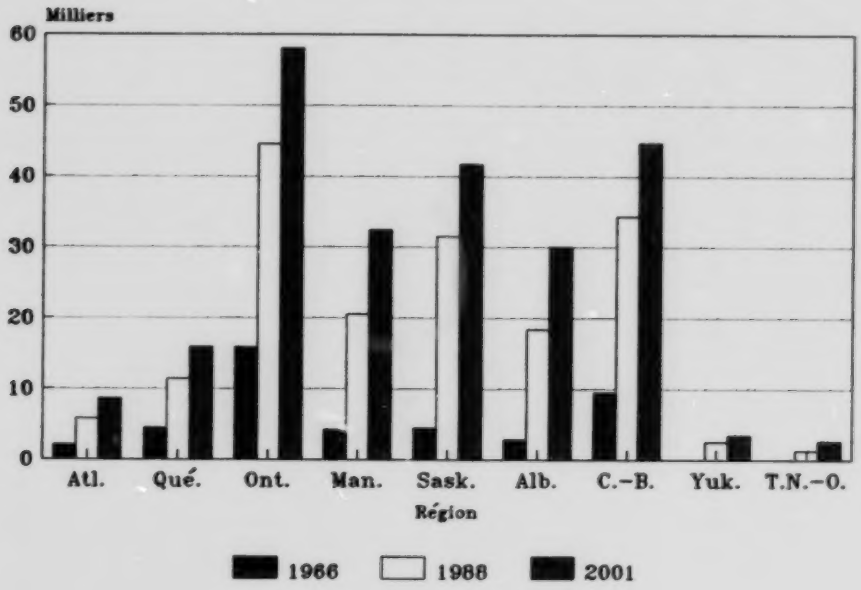

Faits saillants

À l'échelle nationale, la population indienne inscrite hors des réserves a quadruplé de 1966 à 1988, allant de 43 746 à 170 118 Indiens inscrits. C'est la mise en oeuvre de la loi C-31 en 1985 qui en est la principale cause.

Comme la plupart des nouveaux inscrits vivent à l'extérieur des réserves, la proportion des Indiens inscrits hors des réserves est donc passée de 20 p. 100 en 1966 à presque 40 p. 100 en 1988.

Dans toutes les régions, le pourcentage d'Indiens vivant hors des réserves a augmenté au cours des 20 dernières années. Au sud du 60e parallèle, les plus grandes augmentations de la population indienne inscrite hors des réserves entre 1966 et 1988 se sont produites en Saskatchewan (facteur de 7) et en Alberta (facteur de 6). Le Québec a connu l'augmentation la plus faible.

En 1988, c'est en Saskatchewan que se trouvait la plus forte proportion d'Indiens habitant hors des réserves (46 %); le pourcentage le plus bas (13 %) se rapportait aux Territoires du Nord-Ouest.

On s'attend que de toutes les régions au sud du 60e parallèle, ce soient l'Alberta et le Manitoba qui accusent les plus fortes augmentations de la population inscrite hors des réserves entre 1988 et la fin du siècle.

Tableau 5

Ventilation par région de la population indienne inscrite hors des réserves

1966 - 2001

Région	1966 (1)		1976		1986		1988		1991		1996		2001	
	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)	Nbre.	% (2)
Atlantique	2 050	24,1	2 825	25,9	4 504	28,8	5 722	32,3	7 337	36,5	7 930	36,3	8 623	36,9
Québec	4 466	19,3	5 382	18,2	7 919	20,3	11 346	25,7	14 320	28,6	15 041	28,2	15 902	28,3
Ontario	15 900	30,3	20 463	31,6	31 255	36,1	44 554	43,8	52 903	44,7	54 526	43,0	58 032	43,2
Manitoba	4 248	13,7	10 588	25,0	16 277	28,3	20 451	31,8	27 229	35,7	29 570	34,9	32 372	34,8
Saskatchewan	4 442	14,2	12 658	29,2	21 801	36,0	31 471	46,1	32 750	40,6	36 809	39,5	41 669	39,4
Alberta	2 859	11,2	7 289	21,4	13 676	28,1	18 427	33,3	25 209	37,5	27 298	35,9	30 054	35,5
C.-B.	9 524	20,5	19 269	36,1	25 728	38,6	34 368	44,5	40 098	44,7	42 145	43,7	44 747	43,6
Yukon }			561	17,6	1 786	42,0	2 468	44,8	3 124	47,2	3 228	45,3	3 420	45,0
}	257	4,5												
T.N.-O. }			266	3,6	696	7,7	1 311	13,2	2 218	17,8	2 343	16,8	2 568	16,8
Canada	43 746	19,5	79 301	27,4	123 642	31,9	170 118	38,3	205 188	39,3	218 890	38,2	237 387	38,1

Nota:

1. Comprend 274 personnes qui n'ont pas précisé leur lieu de résidence. En voici la ventilation: Atlantique (5), Québec (24), Ontario (51), Manitoba (12), Saskatchewan (33), Alberta (69), C.-B. (56), Yukon et T.N.-O. (24).
2. Les pourcentages proviennent des totaux régionaux du tableau 3. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

Sources:

1966-1988: Registre des Indiens, MAINC.

1991-2001: Projections de la population indienne inscrite, 1987-2011, Rapport préliminaire, MAINC, 1989.

Population : zones géographiques

Graphique 6

Population indienne inscrite des réserves par zone géographique du MAINC

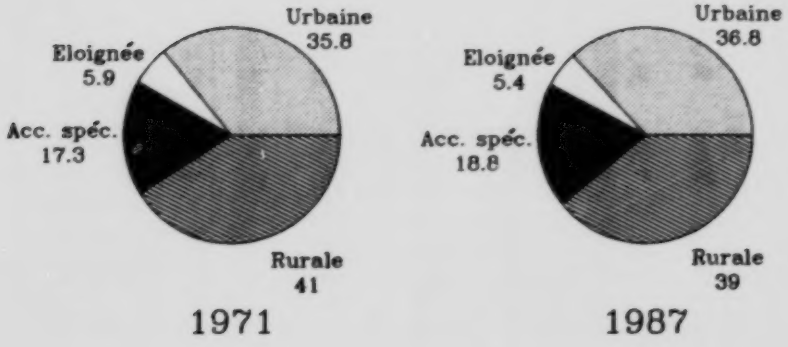

Faits saillants

Les pourcentages d'Indiens qui habitent respectivement dans une réserve urbaine, rurale, éloignée ou à accès spécial sont demeurés relativement constants entre 1971 et 1987.

En 1987, un peu plus du tiers (37 %) des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone catégorisée comme "urbaine" par le MAINC alors qu'environ un cinquième de ces derniers (19 %) vivaient dans une zone à accès spécial, c'est-à-dire dans une région où il n'est pas possible de se rendre par route, à longueur d'année, au centre de services le plus proche.

Tableau 6

Ventilation, par zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971 - 1987

Zone géographique (1)	1971	1976	1981	1986	1987
Urbaine					
Nombre	67 414	76 485	86 816	98 474	98 880
Pourcentage	35,8	36,5	38,2	37,3	36,8
Rurale					
Nombre	77 314	83 392	86 574	102 289	104 579
Pourcentage	41,0	39,8	38,1	38,7	39,0
Éloignée					
Nombre	11 108	10 947	13 167	14 224	14 607
Pourcentage	5,9	5,2	5,8	5,4	5,4
Accès spécial					
Nombre	32 677	38 813	40 935	49 200	50 408
Pourcentage	17,3	18,5	18,0	18,6	18,8
Canada					
Nombre	188 513	209 637	227 492	264 187	268 474
Pourcentage	100	100	100	100	100

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources:

1971-1987: Registre des Indiens, MAINC.

Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Population : zones géographiques / ventilation par région

Graphique 7-A **Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique (urbaine et rurale)**

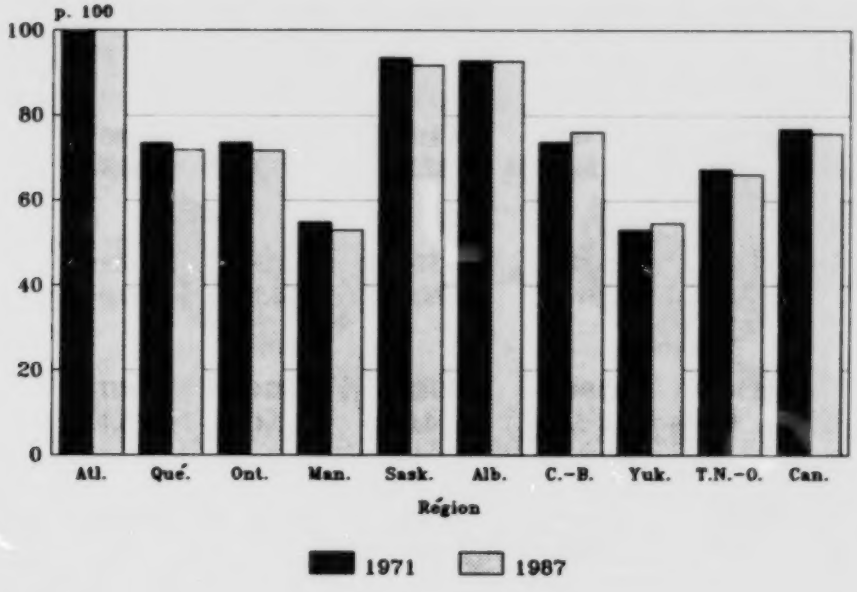

Faits saillants

Les proportions régionales d'Indiens vivant dans les réserves situées dans les zones géographiques du MAINC n'ont pratiquement pas varié de 1971 à 1987 (voir les tableaux 7-A et 7-B).

En 1971, un peu plus d'un cinquième des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone catégorisée comme "éloignée" ou "à accès spécial" par le MAINC.

Dans la région de l'Atlantique, tous les Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone urbaine ou rurale tandis qu'au Yukon, la moitié seulement des Indiens étaient dans une situation comparable.

C'est au Manitoba qu'on trouve le pourcentage le plus élevé (31 %) d'Indiens se trouvant dans une zone à accès spécial, c'est-à-dire dans une région où il n'est pas possible de se rendre par route, à longueur d'année, au centre de services le plus proche.

Tableau 7-A

Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves

1971

Zone (1) / Région	Urbaine & Rurale		Éloignée		Accès spécial		Total (2)	
	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%
Atlantique	7 021	100	0	0,0	0	0,0	7 021	100
Québec	15 105	73,4	1 296	6,3	4 177	20,3	20 578	100
Ontario	27 937	73,6	911	2,4	9 110	24,0	37 958	100
Manitoba	15 828	54,8	3 986	13,8	9 070	31,4	28 884	100
Saskatchewan	26 440	93,6	678	2,4	1 130	4,0	28 248	100
Alberta	23 142	92,8	0	0,0	1 796	7,2	24 938	100
C.-B.	23 860	73,7	2 784	8,6	5 730	17,7	32 374	100
Yukon	1 247	53,1	897	38,2	204	8,7	2 348	100
T.N.-O.	4 148	67,3	556	9,0	1 460	23,7	6 164	100
Canada	144 728	76,8	11 108	5,9	32 677	17,3	188 513	100

Note:

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Six personnes n'ont pas indiqué leur lieu de résidence: Ontario (1), Manitoba (1), Saskatchewan (2) et Alberta (2).
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Source:

Registre des Indiens, MAINC, 1971.

Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Population : zones géographiques / ventilation par région

Graphique 7-B **Population indienne inscrite des réserves par région et zone géographique du MAINC, 1987**

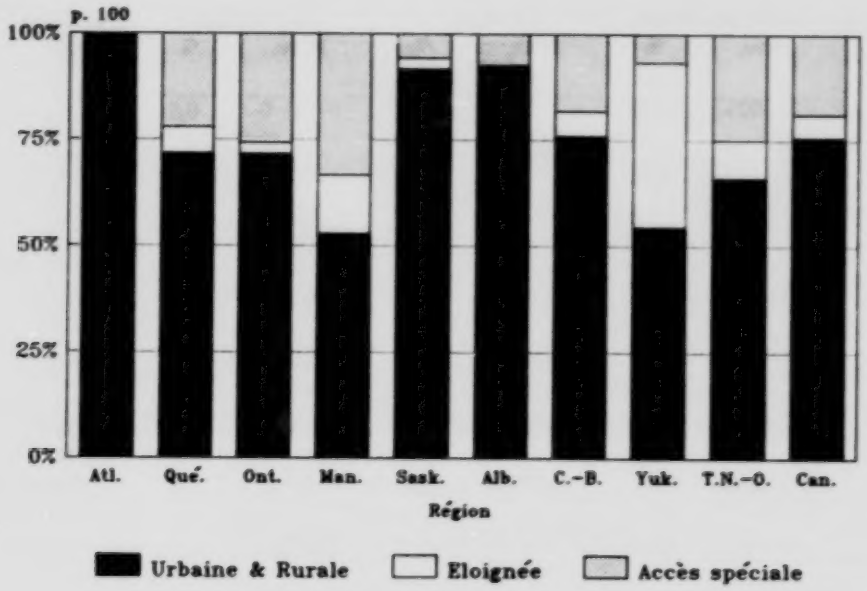

Faits saillants

La répartition régionale, par zone géographique du MAINC, de la population indienne des réserves est demeurée relativement constante de 1971 à 1987 (voir les tableaux 7-A et 7-B).

Comme en 1971, en 1987, environ trois quarts des Indiens habitant une réserve se trouvaient dans une zone dite urbaine ou rurale.

Dans les régions de l'Atlantique, de l'Alberta et de la Saskatchewan, au moins neuf Indiens sur 10 habitaient dans une région urbaine ou rurale en 1987.

Tableau 7-B

Ventilation, par région et zone géographique du MAINC, de la population indienne inscrite des réserves

1987

Zone (1) / Région	Urbaine & Rurale		Éloignée		Accès spécial		Total	
	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%
Atlantique	11 517	100	0	0,0	0	0,0	11 517	100
Québec	22 846	71,8	1 942	6,1	7 028	22,1	31 816	100
Ontario	40 558	71,7	1 418	2,5	14 612	25,8	56 588	100
Manitoba	22 589	52,9	5 892	13,8	14 193	33,3	42 674	100
Saskatchewan	33 689	91,7	965	2,6	2 078	5,7	36 732	100
Alberta	33 356	92,7	0	0,0	2 618	7,3	35 974	100
C.-B.	31 603	76,0	2 464	5,9	7 543	18,1	41 610	100
Yukon	1 621	54,5	1 156	38,9	196	6,6	2 973	100
T.N.-O.	5 680	66,1	770	9,0	2 140	24,9	8 590	100
Canada	203 459	75,8	14 607	5,4	50 408	18,8	268 474	100

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources:

Registre des Indiens, MAINC, 1987.

Classification et catégorisation économique du logement des bandes indiennes par zone, Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Conditions de santé

- *Espérance de vie*
- *Taux de mortalité*
- *Taux de mortalité infantile*
- *Taux de mortalité selon la cause*
- *Tuberculose*

Espérance de vie

Graphique 8

Espérance de vie à la naissance par sexe de la population indienne inscrite

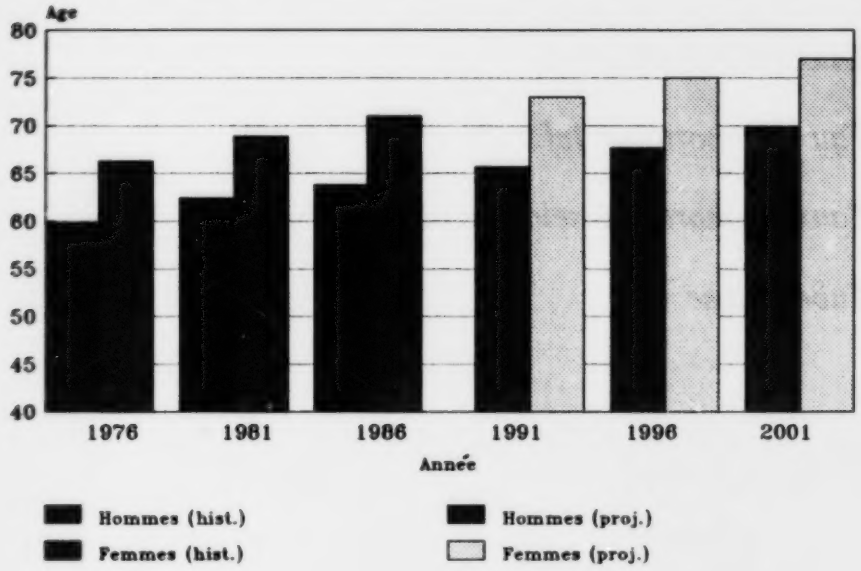

Faits saillants

Les Indiens inscrits ont une espérance de vie à la naissance qui augmente et qui continuera d'augmenter.

On s'attend à ce que l'espérance de vie à la naissance des Indiens et des Indiennes augmente d'environ 10 années entre 1976 et l'an 2001.

L'écart entre l'espérance de vie des deux sexes continuera d'augmenter jusqu'en 2001; de 6,5 années qu'il était en faveur des femmes en 1976, il pourrait atteindre 7,2 années au début du prochain millénaire.

Selon les prévisions, l'espérance de vie des hommes passerait de 59,8 années en 1976 à 69,8 années en 2001 et celle des femmes, de 66,3 à 77,0 années au cours de la même période.

Tableau 8

Espérance de vie à la naissance de la population indienne inscrite, selon le sexe

Canada, 1976 - 2001

	Espérance de vie à la naissance (1)	
Année	Hommes	Femmes
1976	59,8	66,3
1981	62,4	68,9
1986	63,8	71,0
1991	65,7	73,0
1996	67,7	75,0
2001	69,8	77,0

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique.

Source:

Projections de la population indienne inscrite, 1987-2011, Rapport préliminaire, MAINC, 1989.

Taux de mortalité

Graphique 9

Décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves

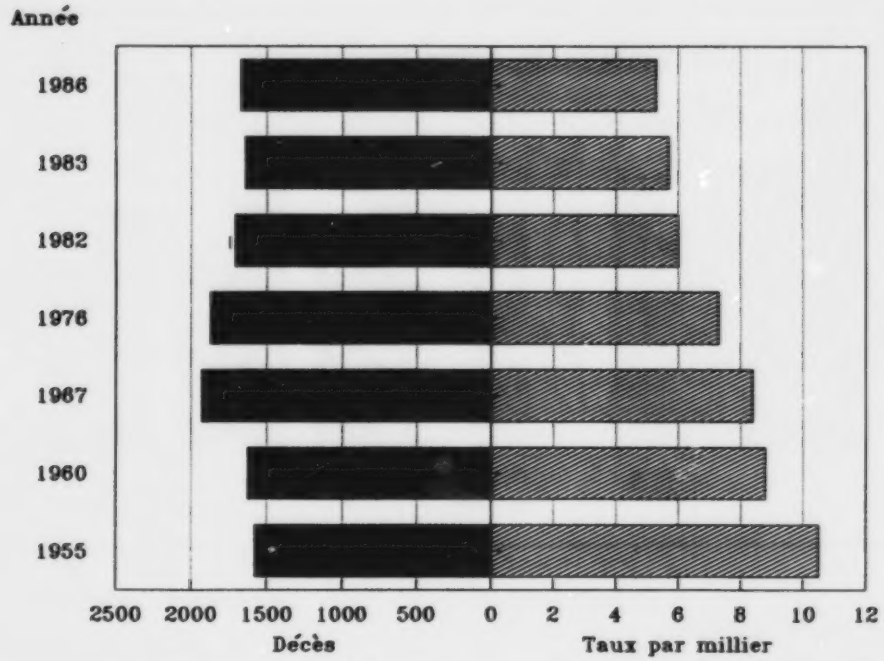

Fait saillant

Bien que le nombre de décès soit resté relativement constant de 1955 à 1986 (environ 1 700 par année), le taux de mortalité des Indiens inscrits a diminué appréciablement, passant de 10,5 à 5,3 décès par millier d'habitants.

Tableau 9

Nombre de décès et taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves

Canada, 1955 - 1986

Année	Nombre de décès	Taux de mortalité (1) (par millier)
1955	1 578	10,5 (2)
1960	1 623	8,8
1967	1 932	8,4
1976	1 875	7,3
1982	1 709	6,0
1983	1 642	5,7
1986 (3)	1 671	5,3

Nota:

1. Les taux de mortalité ont été calculés à l'aide des données du ministère de la Santé et du Bien-être social Canada (SBSC). Les données sur la population ne correspondent pas exactement à celles du Registre des Indiens.
2. Puisque le ministère SBSC ne disposait d'aucun taux de mortalité pour 1955, le chiffre présenté a été calculé à l'aide du nombre d'Indiens inscrits en 1955 selon la publication "Les Indiens: situation actuelle".
3. Les données de 1986 comprennent des estimations pour la Colombie Britannique.
4. Population servie par le ministère de la Santé et du Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.

Sources:

1955-1967: Rapports annuels, Santé et Bien-être social Canada.
1976-1983: Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, Ottawa, 1986.
1986: Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.

Taux de mortalité infantile

Graphique 10

Taux de mortalité infantile de la population indienne inscrite des réserves

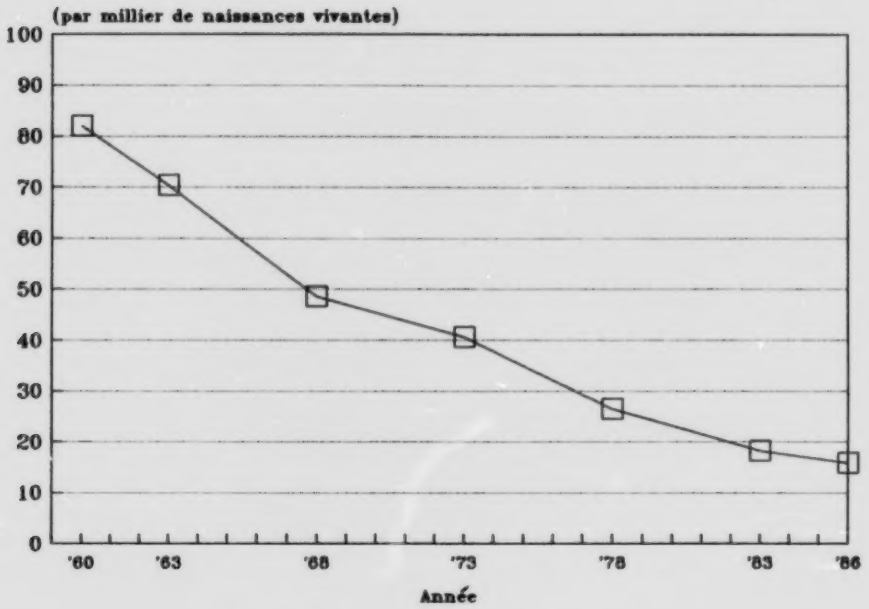

Faits saillants

La diminution du taux de mortalité infantile est l'un des facteurs de l'augmentation de l'espérance de vie des Indiens inscrits.

En effet, depuis 26 ans, les taux de mortalité infantile ont baissé de façon remarquable, passant de 82,0 par millier de naissances vivantes en 1960 à 15,9 en 1986.

Tableau 10

Nombre de décès d'enfants en bas âge et taux de mortalité infantile, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1960-1986

Année	Nombre de décès d'enfants en bas âge (1)	Nombre de naissances vivantes	Taux de mortalité infantile (par millier)
1960	617	7 522	82,0
1963	568	8 071	70,4
1968	n.d.	n.d.	48,6
1973	273	6 717	40,6
1978	192	7 239	26,5
1983	146	8 029	18,2
1986 (2)	132	8 320	15,9

Nota:

1. Enfants ayant un an ou moins.
2. Les données de 1986 comprennent des estimations pour la Colombie Britannique.
3. Population servie par le ministère de la Santé et du Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.

Sources:

1960-1973: Rapports annuels, Direction générale des services médicaux, SBSC.
1978-1983: Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, SBSC, Ottawa, 1986.
1986: Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, SBSC.

Taux de mortalité selon la cause de décès

Graphique 11 **Taux de mortalité de la population indienne inscrite des réserves selon les principales causes de décès**

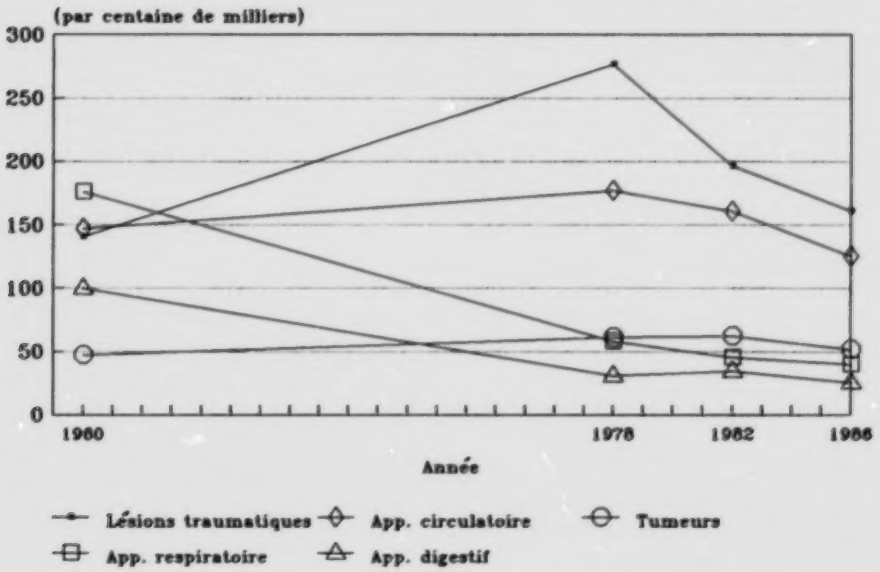

Faits saillants

Depuis 26 ans, on assiste à une diminution du nombre de décès dus à des maladies de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif.

En 1986, les lésions traumatiques et les empoisonnements, les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs étaient devenus les trois principales causes de décès chez les Indiens inscrits.

Tableau 11

Nombre de décès et taux de mortalité selon la cause de décès, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1960 - 1986

Causes de décès	1960		1978		1982		1986 (1)	
	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux
I. Maladies infectieuses et parasitaires	71	38,5	37	14,3	25	8,9	35	n.d.
II. Tumeurs	87	47,2	159	61,3	174	62,0	163	51,8
III & IV. Maladies endocriniennes, métaboliques et sanguines	16	8,7	39	15,0	44	15,7	38	n.d.
V. Troubles mentaux	n.d.	n.d.	32	12,3	25	8,9	15	n.d.
VI. Maladies du système nerveux et des organes sensorielles	10	5,4	28	10,8	12	4,3	14	n.d.
VII. Maladies de l'appareil circulatoire	271	146,9	459	176,8	450	160,4	393	124,9
VIII. Maladies de l'appareil respiratoire	324	175,7	150	57,8	127	45,3	125	39,7
IX. Maladies de l'appareil digestif	184	99,8	80	30,8	97	34,2	79	25,1
X. Maladies de l'appareil génito-urinaire	31	16,8	34	13,1	28	10,0	16	n.d.
XI. Complications de la grossesse, de l'accouchement, etc.	6	3,3	0	0,0	0	0,0	7	n.d.
XII & XIII. Maladies de la peau et du système ostéomusculaire	11	6,0	10	3,9	7	2,5	2	n.d.
XIV. Anomalies congénitales	38	20,6	43	16,6	25	8,9	26	n.d.
XV. Troubles d'origine périnatale	153	83,0	59	22,7	45	16,0	29	n.d.
XVI. Symptômes et états morbides vagues	57	30,9	77	29,3	65	23,2	65	n.d.
XVII. Lésions traumatiques et empoisonnements	259	140,4	718	276,6	551	196,4	508	161,1
Autres	105	56,9	29	11,2	35	12,5	126	n.d.

Note:

1. Les données indiquées en 1986 pour les causes II, VII, VIII, IX et XVII, comprennent des estimations pour la Colombie Britannique.
2. Population servie par Santé et Bien-être social Canada. Voir la définition dans le lexique.
3. Taux par 100 000 personnes.

Sources:

1960: Rapports annuels, Direction générale des services médicaux, Santé et Bien-être social Canada.
1978-1982: Indiens et Inuit du Canada, Indicateurs de l'état de santé, 1974-1983, SBSC, Ottawa, 1986.
1986: Division de la démographie et des statistiques, Direction générale des services médicaux, SBSC.

Tuberculose

Graphique 12

Cas de tuberculose parmi la population indienne inscrite

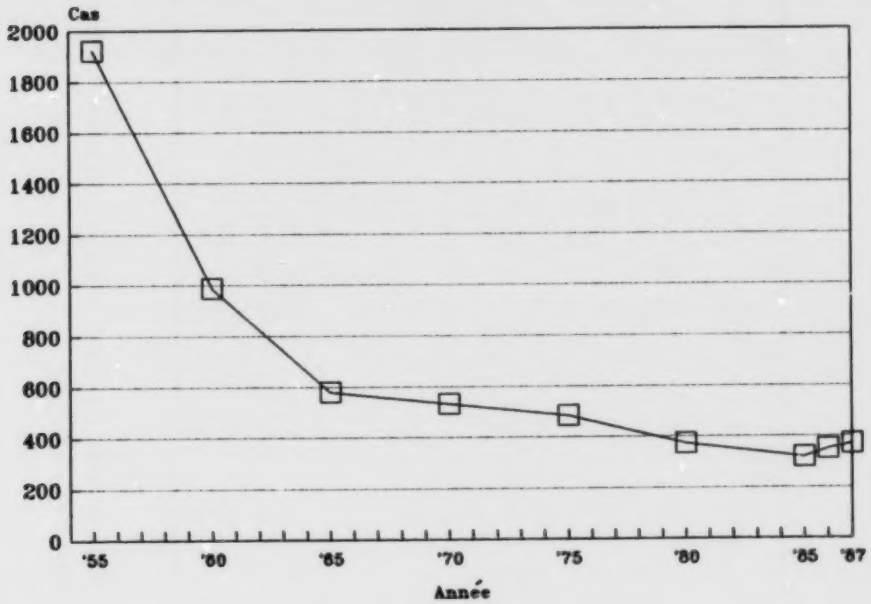

Faits saillants

Bien que le nombre de cas de tuberculose ait diminué au cours des 32 dernières années, passant de 1 922 en 1955 à 372 en 1987, on n'a enregistré qu'une faible amélioration de 1980 à 1987, la moyenne se situant à environ 350 cas par année.

Depuis 1985, le nombre de nouveaux cas de tuberculose et les rechutes a augmenté en moyenne de 8 p. 100 par année environ.

Tableau 12

Nombre de cas de tuberculose, population indienne inscrite

Canada, 1955 - 1987

Année	Nombre de cas (1)
1955	1 922
1960	987
1965	579
1970	531
1975	484
1980	373
1985	320
1986	350
1987	372

Nota:
1. Englobe les nouveaux cas et les rechutes.

Sources:
1955-1970: La statistique de la tuberculose, Bureau fédéral de la statistique, No. cat. 83-206.
1975-1986: La statistique de la tuberculose, Statistique Canada, No. cat. 82-212.
1987: Division de la santé, Statistique Canada.

Éducation

- *Inscriptions*
- *Années d'études consécutives*
- *Inscriptions au postsecondaire*
- *Écoles administrées par les bandes*
- *Inscriptions selon le type d'école*

Inscriptions

Graphique 13 **Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves**

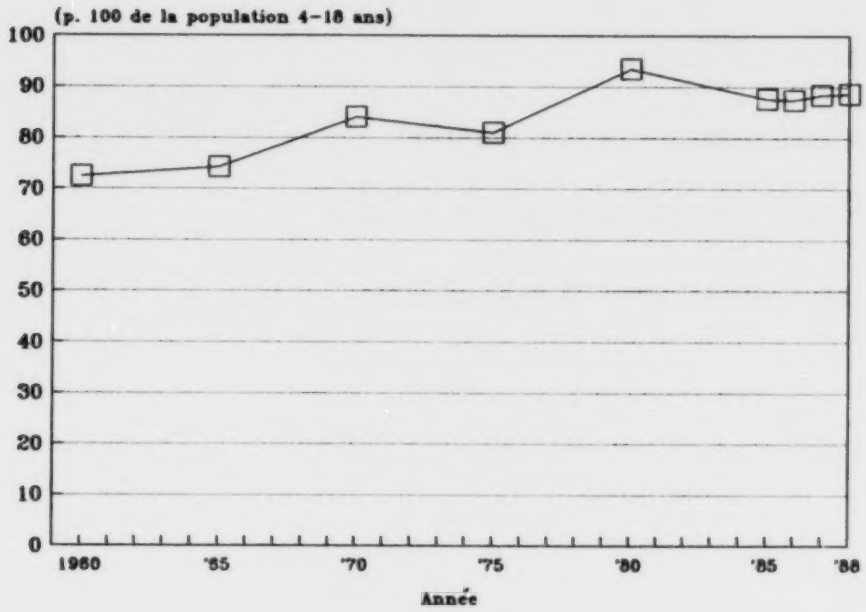

Faits saillants

Le nombre d'enfants habitant une réserve et inscrits au primaire et au secondaire a augmenté lors des trois dernières décennies. En effet, ce nombre a doublé depuis 1960-1961 pour atteindre 85 582 étudiants en 1988-1989.

L'augmentation du nombre d'inscriptions n'est pas seulement due à l'accroissement de la population d'âge scolaire mais aussi à celui du taux d'inscription.

Le pourcentage d'enfants d'âge scolaire qui habitent une réserve et qui sont effectivement inscrits à la maternelle, au primaire ou au secondaire est passé de 72 p. 100 en 1960-1961 à 89 p. 100 en 1988-1989.

Tableau 13

Inscriptions à la maternelle, au primaire et au secondaire dans les réserves

Canada, 1960-1961 à 1988-1989

Année	Inscriptions (1)	Population de 4 à 18 ans	Taux d'inscription
1960-1961 (2)	41 671	57 550	72,4 %
1965-1966	54 670	73 632	74,2 %
1970-1971	68 449	81 531	84,0 %
1975-1976	71 817	88 660	81,0 %
1980-1981	82 801	88 581	93,5 %
1985-1986	80 623	92 080	87,6 %
1986-1987	82 271	94 169	87,4 %
1987-1988	84 271	95 336	88,4 %
1988-1989	85 582	96 606	88,6 %

Nota:

1. Ces données comprennent les Indiens inscrits, les Indiens non-inscrits et les Inuit de la prématernelle à la 13ième année.
2. Pour 1960-1961 et 1965-1966, on ne disposait d'aucune ventilation de la population indienne inscrite dans et hors des réserves. D'après les données de 1975 du Registre des Indiens, on a évalué que 26 p. 100 de la population totale vivait hors des réserves. En outre, aucune donnée n'était disponible pour la population de 4 à 18 ans en 1960-1961; on l'a évalué à 42 p. 100 de la population indienne totale.
3. Les réserves comprennent les terres de la Couronne et les établissements indiens.

Sources:

Inscriptions:

1960-1975: État nominatif, Division de la statistique, MAINC.
1980-1985: État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.
1986-1988: Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, National, MAINC.

Population:

Registre des Indiens, MAINC.

Années consécutives d'études

Graphique 14

Étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives

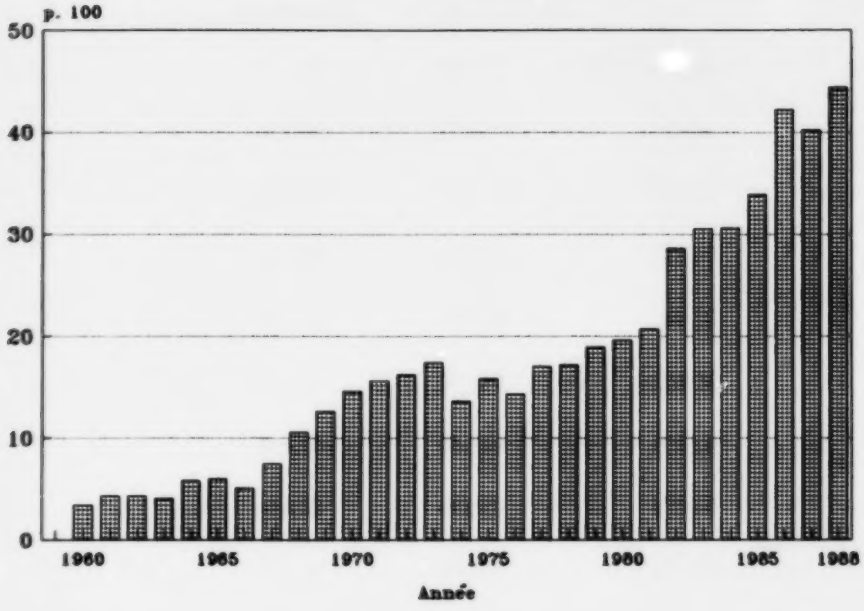

Faits saillants

Les étudiants indiens démontrent de plus en plus de persévérance à l'école.

Le pourcentage d'enfants indiens ayant fait 12 ou 13 années consécutives d'études est passé de 3,4 p. 100 en 1960-1961 à 44,4 p. 100 en 1988-1989.

Tableau 14

Pourcentage des étudiants des réserves qui font 12 ou 13 années d'études consécutives

Canada, 1960-1961 à 1988-1989

Année	Pourcentage	Année	Pourcentage
1960-1961	3,4	1975-1976	15,8
1961-1962	4,3	1976-1977	14,3
1962-1963	4,3	1977-1978	17,0
1963-1964	4,1	1978-1979	17,2
1964-1965	5,8	1979-1980	18,9
1965-1966	6,0	1980-1981	19,6
1966-1967	5,1	1981-1982	20,7
1967-1968	7,5	1982-1983	28,6
1968-1969	10,6	1983-1984	30,5
1969-1970	12,6	1984-1985	30,6
1970-1971	14,6	1985-1986	33,9
1971-1972	15,6	1986-1987	42,2
1972-1973	16,2	1987-1988	40,2
1973-1974	17,4	1988-1989 (1)	44,4
1974-1975	13,6		

Nota:

1. Le pourcentage s'appliquant à 1988-1989 a été obtenu en divisant le nombre d'étudiants faisant leur 12ième ou 13ième année d'études en 1988-1989 par le nombre d'élèves de première année en 1977-1978. Ces pourcentages sont sous-estimés puisque les étudiants du Québec graduent à la 11ième année à l'âge de 17 ans.

Sources:

1960-1961 à 1977-1978:
Division de la statistique, Direction générale des services du programme, MAINC.

1978-1979 à 1988-1989:
État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Inscriptions au postsecondaire

Graphique 15 **Inscriptions de la population indienne à l'université ou à un établissement postsecondaire**

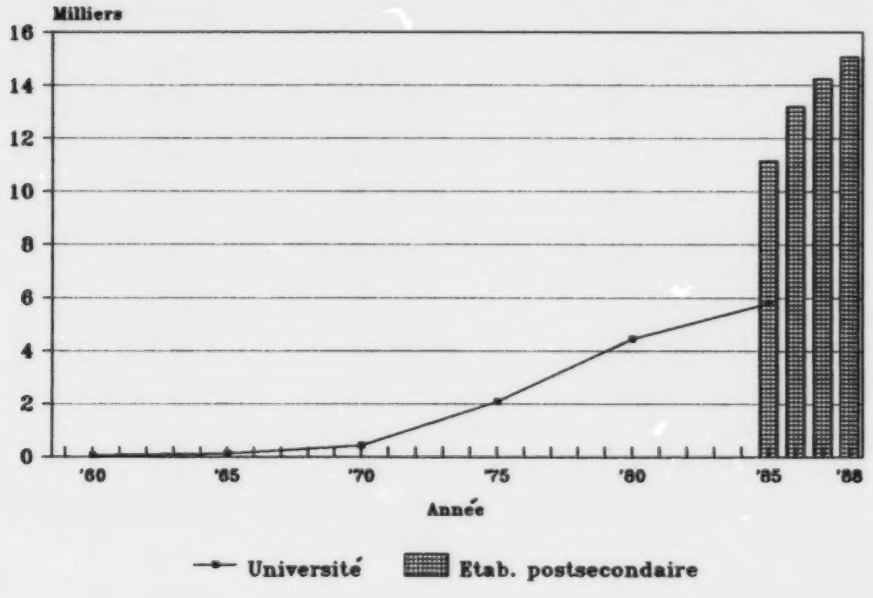

Faits saillants

Le nombre d'inscriptions d'Indiens à l'université est passé de 60 en 1960-1961 à 5 800 en 1985-1986.

Le nombre d'inscriptions d'Indiens à des établissements postsecondaires est passé de 11 170 en 1985-1986 à 15 084 en 1988-1989, soit une augmentation de 35 p. 100.

Tableau 15

Nombre d'inscriptions à l'université ou à un établissement postsecondaire, population indienne inscrite

Canada, 1960-1961 à 1988-1989

Année	Université	Établissement postsecondaire (1)
1960-1961	60	n.d.
1965-1966	131	n.d.
1970-1971	432	n.d.
1975-1976	2 071	n.d.
1980-1981	4 455	n.d.
1985-1986	5 800	11 170
1986-1987	n.d.	13 196
1987-1988	n.d.	14 242
1988-1989	n.d.	15 084 (2)

Nota:

1. Comprend les nouveaux inscrits (loi C-31). Le nombre total d'inscriptions au postsecondaire comprend les inscriptions à l'université.
2. Estimation.

Sources:

Inscriptions à l'université:

1960: Facts and Figures, Departmental Statistics, MAINC, 1971.
1965-1975: Full-time University Enrolment of Registered Indians, Direction générale de la recherche, MAINC.
1980-1985: Direction générale de l'éducation, MAINC.

Postsecondaire:

1985-1987: Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, MAINC.
1988: Direction générale de l'éducation, MAINC.

Écoles administrées par les bandes

Graphique 16 **Écoles administrées par les bandes**

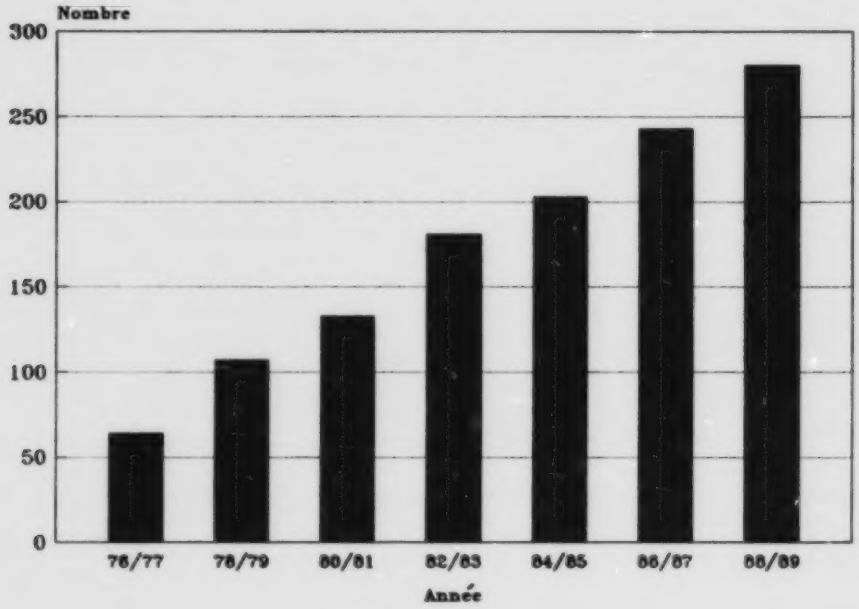

Faits saillants

De plus en plus, les bandes indiennes et les Conseils tribaux se chargent de l'éducation des enfants indiens des réserves.

De 53 en 1975-1976, le nombre d'écoles administrées par une ou plusieurs bandes est passé à 280 en 1988-1989, une augmentation de plus de 400 p. 100.

Tableau 16

Nombre d'écoles administrées par les bandes

Canada, 1975-1976 à 1988-1989

Année	Écoles administrées par les bandes (1)
1975-1976	53
1976-1977	64
1977-1978	104
1978-1979	107
1979-1980	115
1980-1981	133
1981-1982	159
1982-1983	181
1983-1984	191
1984-1985	203
1985-1986	229
1986-1987	243
1987-1988	262
1988-1989	280

Nota:

1. Il s'agit des écoles exploitées directement par une bande.

Sources:

1975-1978: État nominatif, Section de la statistique (Services de gestion), MAINC.
1979-1985: État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.
1986-1988: Rapport de fin d'année visant les indicateurs de rendement, MAINC.

Inscriptions selon le type d'école

Graphique 17 **Inscriptions selon le type d'école**

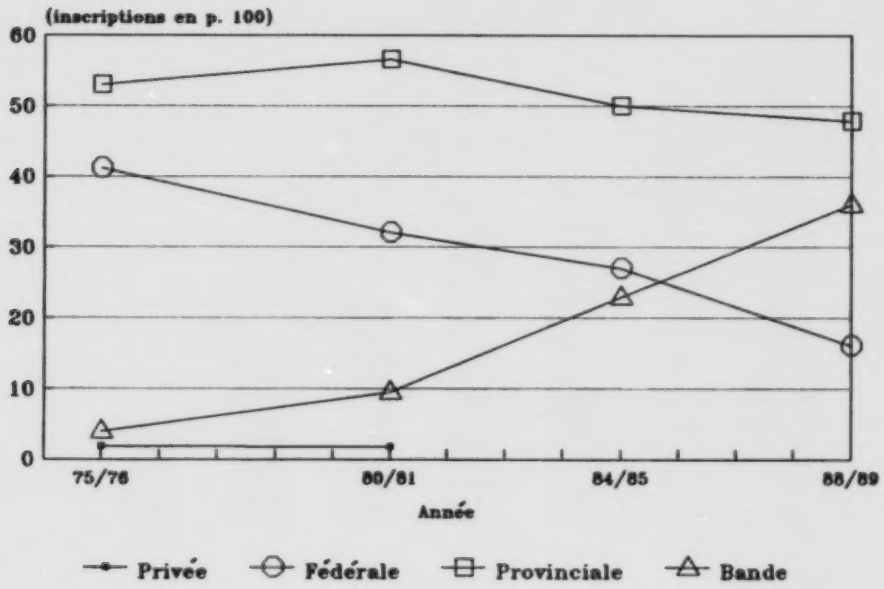

Faits saillants

L'engagement du gouvernement au niveau de l'accroissement du contrôle indien sur l'éducation des enfants indiens paraît dans le nombre d'inscriptions.

La proportion d'inscriptions aux écoles exploitées par les bandes augmente tandis que diminue la proportion des inscriptions aux écoles fédérales et provinciales.

La proportion d'inscriptions aux écoles administrées par les bandes a augmenté selon un facteur de neuf de 1975-1976 à 1988-1989, passant d'environ 4 p. 100 à 36 p. 100 en 1988-1989.

La proportion d'inscriptions aux écoles fédérales en 1988-1989 a chuté à 16 p. 100 de ce qu'elle était en 1975-1976, soit 41 p. 100.

Quant à la proportion d'élèves inscrits aux écoles provinciales, elle s'est ramenée de 53 p. 100 en 1975-1976 à 48 p. 100 en 1988-1989.

Tableau 17

Ventilation des inscriptions par type d'école, population des réserves

Canada, 1975-1976 à 1988-1989

Année	Écoles fédérales	Écoles provinciales	Écoles adminis. par les bandes	Écoles privées	Total
1975-1976	29 581	38 079	2 842	1 315	71 817
1976-1977	30 012	36 884	3 340	1 481	71 717
1977-1978	29 412	41 358	5 639	1 679	78 088
1978-1979	28 605	45 438	5 796	1 520	81 359
1979-1980	27 742	45 742	6 311	1 442	81 237
1980-1981	26 578	46 852	7 879	1 492	82 801
1981-1982	22 525	43 652	13 133	1 156	80 466
1982-1983	21 825	38 511	15 912	1 164	77 412
1983-1984	21 893	39 474	16 715	n.d.	78 082
1984-1985	21 669	40 080	18 372	n.d.	80 121
1985-1986	19 943	39 712	20 968	n.d.	80 623
1986-1987	18 811	40 053	23 407	n.d.	82 271
1987-1988	17 322	40 520	26 429	n.d.	84 271
1988-1989	13 783	40 954	30 845	n.d.	85 582

Sources:

1975-1978: État nominatif, Section de la statistique (Services de gestion), MAINC.
1979-1988: État nominatif, Direction générale de l'éducation, MAINC.

Conditions sociales

- *Enfants placés*
- *Dépenses par enfant*
- *Adultes placés*
- *Dépenses par adulte*
- *Aide sociale : bénéficiaires et dépendants*
- *Aide sociale : dépenses*

Enfants placés

Graphique 18

Enfants placés,
population indienne inscrite des réserves

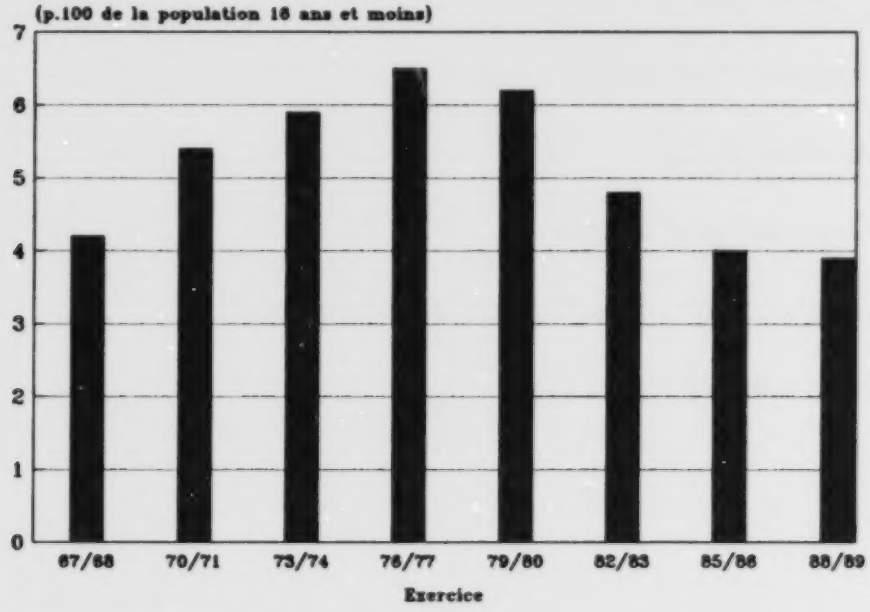

Faits saillants

Au fil des ans, la proportion d'enfants indiens placés a graduellement augmenté, plafonnant vers les 6,5 p. 100 au milieu des années 70, puis a diminué jusqu'à ne constituer que 4 p. 100 de la population indienne âgée de 16 ans et moins en 1988-1989.

En 1988-1989, le nombre d'enfants indiens placés atteignait environ 4 000.

Tableau 18

Nombre et pourcentage d'enfants placés, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1966-1967 à 1988-1989

Exercice	Enfants placés (1)	Enfants de 16 ans et moins	Taux
1966-1967	3 201	93 101	3,4%
1967-1968	3 946	93 484	4,2%
1968-1969	4 310	94 616	4,6%
1969-1970	4 861	94 698	5,1%
1970-1971	5 156	95 048	5,4%
1971-1972	5 336	94 777	5,6%
1972-1973	5 336	94 906	5,6%
1973-1974	5 582	94 634	5,9%
1974-1975	5 817	96 960	6,0%
1975-1976	6 078	96 493	6,3%
1976-1977	6 247	96 417	6,5%
1977-1978	6 017	96 780	6,2%
1978-1979	6 177	94 866	6,5%
1979-1980	5 820	94 414	6,2%
1980-1981	5 716	94 916	6,0%
1981-1982	5 144	94 608	5,4%
1982-1983	4 577	96 105	4,8%
1983-1984	4 105	98 379	4,2%
1984-1985	3 887	97 586	4,0%
1985-1986	4 000	99 213	4,0%
1986-1987	3 603	101 841	3,5%
1987-1988	3 836	101 537	3,8%
1988-1989	3 989	102 529	3,9%

Notes:

1. La Direction générale du développement social calcule le nombre total d'enfants placés en divisant par 365 le nombre de journées-cas. Le nombre d'enfants placés n'inclut pas les approches préventives et alternatives des services aux enfants et aux familles (p. ex. services d'aide familiale). Voir la définition d'"enfant placé" dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.

Sources:

Enfants placés:

1966-1967 à 1980-1981: Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1978, No. cat. 86-511.
1981-1982 à 1988-1989: Direction générale du développement social, MAINC.

Enfants de 16 ans et moins:

Registre des Indiens, MAINC.

Dépenses par enfant

Graphique 19

Enfants placés et dépenses par enfant, population indienne inscrite

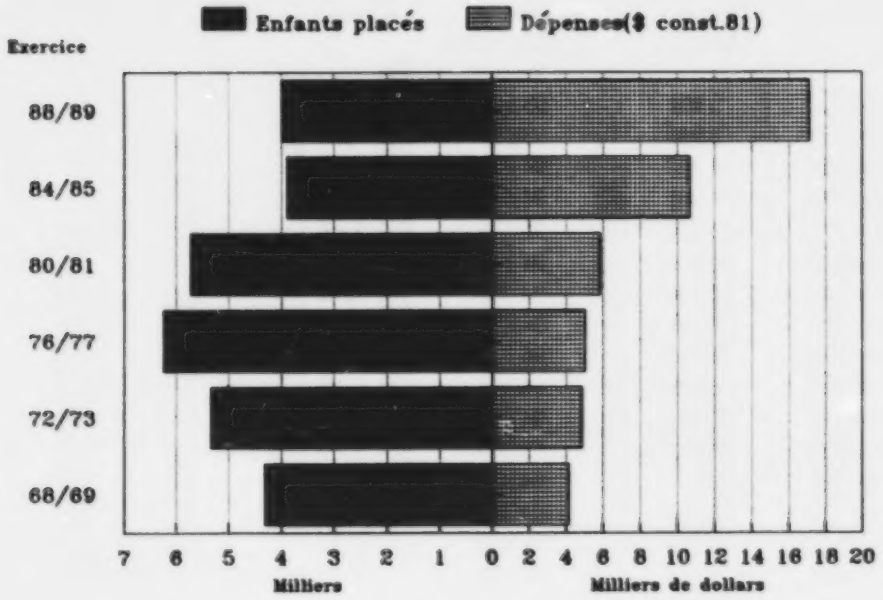

Fait saillant

Les dépenses par enfant (en dollars constants de 1981) ont augmenté graduellement pendant la période étudiée, passant de 2 200 $ en 1966-1967 à 17 150 $ en 1988-1989, pour une augmentation de plus de 600 p. 100.

Tableau 19

Dépenses totales et dépenses par enfant placé, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1965-1966 à 1988-1989

Exercice	Enfants placés (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par enfant ($ cour.)	Dépenses totales (2) ($ const. 1981)	Dépenses par enfant ($ const. 1981)
1965-1966	2 889	2 464 000	853	7 247 059	2 509
1966-1967	3 201	2 511 000	784	7 133 523	2 229
1967-1968	3 946	4 851 000	1 229	13 290 411	3 368
1968-1969	4 310	6 835 000	1 586	17 986 842	4 173
1969-1970	4 861	8 098 000	1 666	20 397 985	4 196
1970-1971	5 156	10 042 000	1 948	24 492 683	4 750
1971-1972	5 336	10 958 000	2 054	25 966 825	4 866
1972-1973	5 336	11 494 000	2 154	26 004 525	4 873
1973-1974	5 582	12 351 000	2 213	25 947 479	4 648
1974-1975	5 817	14 091 000	2 422	26 687 500	4 588
1975-1976	6 078	16 076 000	2 645	27 480 342	4 521
1976-1977	6 247	19 806 000	3 170	31 488 076	5 041
1977-1978	6 017	20 992 000	3 489	30 916 053	5 138
1978-1979	6 177	24 773 000	4 011	33 522 327	5 427
1979-1980	5 820	25 626 500	4 403	31 755 266	5 456
1980-1981	5 716	29 485 700	5 158	33 167 267	5 803
1981-1982	5 144	34 740 700	6 754	34 740 700	6 754
1982-1983	4 577	37 578 200	8 210	33 915 343	7 410
1983-1984	4 105	43 673 900	10 639	37 264 420	9 078
1984-1985	3 887	50 734 100	13 052	41 483 320	10 672
1985-1986	4 000	63 868 400	15 967	50 211 006	12 553
1986-1987	3 603	71 979 700	19 978	54 365 332	15 089
1987-1988	3 836	80 455 800	20 974	58 216 932	15 176
1988-1989	3 989	96 457 800	24 181	68 409 787	17 150

Note:

1. La Direction du développement social calcule le nombre d'enfants placés en divisant par 365 le nombre de journées-cas. Le nombre d'enfants placés n'inclut pas les approches préventives et alternatives des services aux enfants et aux familles (p. ex. services d'aide familiale). Par conséquent, les dépenses par enfant sont sur-estimées. Voir la définition d'"enfant placé" dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été évaluées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada basé sur l'année 1981.

Sources:

1965-1966 à 1970-1971: Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1978, No. cat. 86-201.
1971-1972 à 1980-1981: Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, 1982, No. cat. 86-511.
1981-1982 à 1988-1989: Direction générale du développement social, MAINC.

Adultes placés

Graphique 20

Adultes placés,
population indienne inscrite

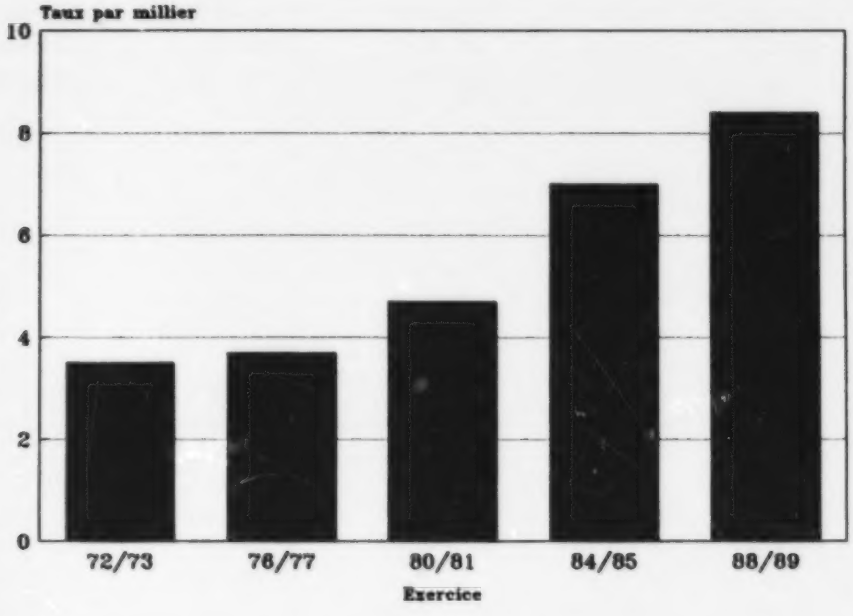

Faits saillants

La proportion d'adultes placés en institution a plus que doublé de 1972-1973 à 1988-1989.

Depuis le début des années 80, au moins 5 adultes indiens par millier étaient placés en institution. En 1988-1989, cette proportion est passée à 8,4 par millier.

Tableau 20

Nombre d'adultes placés en institution, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971-1972 à 1988-1989

Exercice	Adultes placés (1)	Population adulte	Taux (par millier)
1971-1972	335	87 585	3,8
1972-1973	319	90 093	3,5
1973-1974	434	92 489	4,7
1974-1975	325	98 441	3,3
1975-1976	318	102 282	3,1
1976-1977	389	106 100	3,7
1977-1978	313	110 193	2,8
1978-1979	432	112 664	3,8
1979-1980	500	116 505	4,3
1980-1981	567	121 263	4,7
1981-1982	730	125 388	5,8
1982-1983	743	131 880	5,6
1983-1984	945	137 315	6,9
1984-1985	1 004	143 205	7,0
1985-1986	1 118	148 441	7,5
1986-1987	1 217	153 947	7,9
1987-1988	1 279	158 347	8,1
1988-1989	1 358	162 593	8,4

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique. Les Indiens placés en institution vivaient dans une réserve ou sur une terre de la Couronne au moment d'être admis à recevoir les soins. Sont exclus les adultes recevant les soins à la maison. Sont également exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.

Sources:

Adultes placés:

1971-1972 à 1980-1981: Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, No. cat. 86-511.

1981-1982 à 1988-1989: Direction générale du développement social, MAINC.

Population adulte:

Registre des Indiens, MAINC.

Dépenses par adulte

Graphique 21

Adultes placés et dépenses par adulte, population indienne inscrite

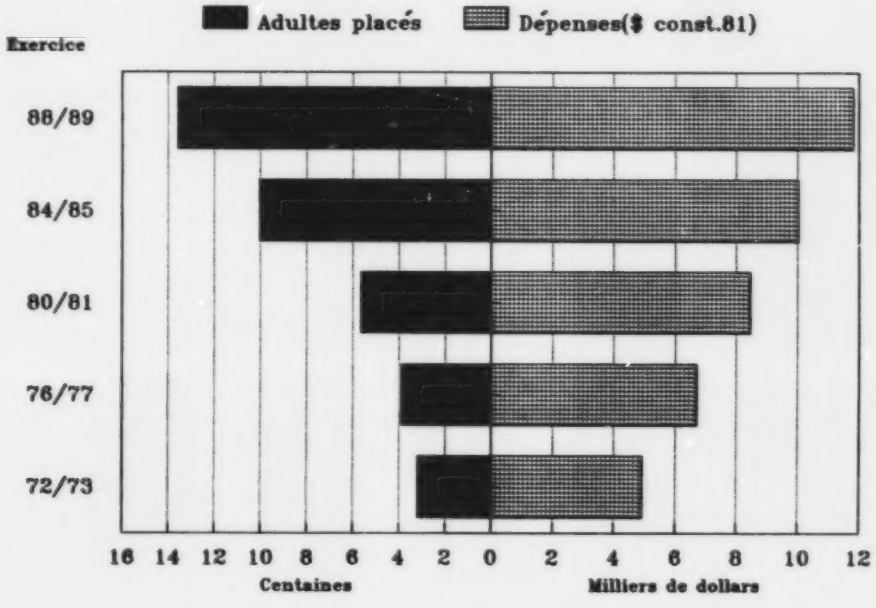

Faits saillants

En 1988-1989, 1 358 Indiens adultes ont été placés en institution.

Il en a coûté à peu près 16 700 $ par Indien adulte placé en institution cette année là.

Exprimé en dollars constants de 1981, le coût annuel du placement d'un adulte a augmenté de deux fois et demie de 1971-1972 à 1988-1989, passant de 4 690 $ à 11 813 $.

Tableau 21

Dépenses totales et dépenses par adulte placés en institution, population indienne inscrite des réserves

Canada, 1971-1972 à 1988-1989

Exercice	Adultes placés (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par adulte ($ cour.)	Dépenses totales (2) ($ const. 1981)	Dépenses par adulte ($ const. 1981)
1971-1972	335	663 000	1 979	1 571 090	4 690
1972-1973	319	693 000	2 172	1 567 873	4 915
1973-1974	434	759 000	1 749	1 594 538	3 674
1974-1975	325	1 149 000	3 535	2 176 136	6 696
1975-1976	318	1 330 000	4 182	2 273 504	7 149
1976-1977	389	1 636 000	4 206	2 600 954	6 686
1977-1978	313	1 662 000	5 310	2 447 717	7 820
1978-1979	432	2 936 000	6 796	3 972 936	9 197
1979-1980	500	3 224 000	6 448	3 995 043	7 990
1980-1981	567	4 257 000	7 508	4 788 526	8 445
1981-1982	730	6 215 300	8 514	6 215 300	8 514
1982-1983	743	7 848 500	10 563	7 083 484	9 534
1983-1984	945	10 832 900	11 463	9 243 089	9 781
1984-1985	1 004	12 313 100	12 264	10 067 948	10 028
1985-1986	1 118	14 425 900	12 903	11 341 116	10 144
1986-1987	1 217	17 000 800	13 969	12 840 483	10 551
1987-1988	1 279	19 191 200	15 005	13 886 541	10 857
1988-1989	1 358	22 619 600	16 657	16 042 270	11 813

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique. Les Indiens placés en institution vivaient dans une réserve ou sur une terre de la Couronne au moment d'être admis à recevoir les soins. Sont exclus les adultes recevant les soins à la maison. Par conséquent, les dépenses par adulte sont sur-estimées. Sont également exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1981.

Sources:

1971-1972 à 1980-1981: Statistique Canada, Sécurité sociale, Programmes nationaux, Autres programmes, 1982, No. cat. 86-511.

1981-1982 à 1988-1989: Direction générale du développement social, MAINC.

Aide sociale : bénéficiaires et dépendants

Graphique 22 **Nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale, population indienne inscrite**

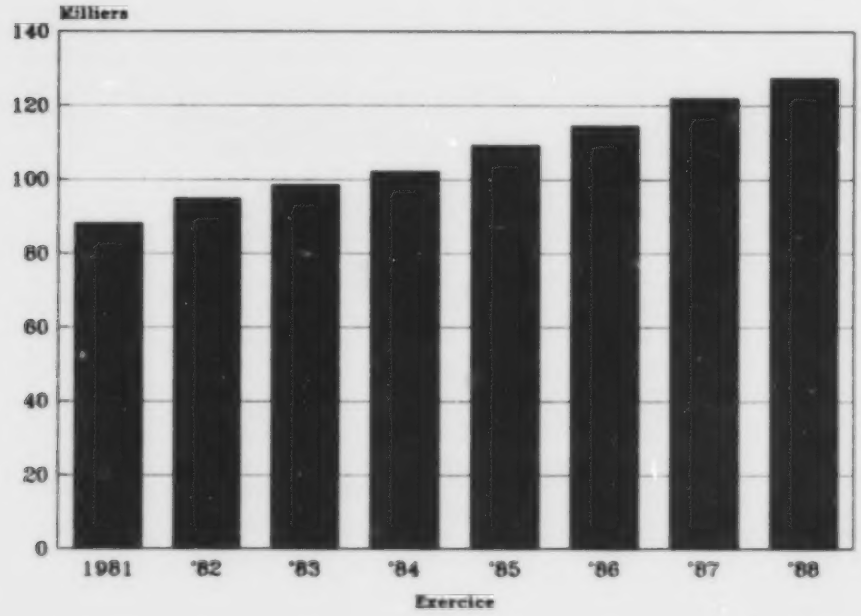

Faits saillants

Le nombre annuel moyen d'Indiens inscrits qui dépendent de l'aide sociale a augmenté de 45 p. 100 au cours des huit dernières années, passant d'un peu plus de 88 000 en 1981-1982 à plus de 127 000 en 1988-1989.

Le rapport entre les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes qui en dépendent est demeuré relativement constant entre 1981 et 1988, fluctuant entre 2,2 et 2,3.

Tableau 22

Nombres annuels moyens de bénéficiaires de l'aide sociale et de personnes qui en dépendent, par mois, population indienne inscrite

Canada, 1981-1982 à 1988-1989

Exercice	Nombre annuel moyen de bénéficiaires par mois (1)	Nombre annuel moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale, par mois (2)
1981-1982	39 146	88 079
1982-1983	42 101	94 726
1983-1984	43 750	98 438
1984-1985	45 408	102 168
1985-1986	48 494	109 112
1986-1987	50 879	114 478
1987-1988	54 170	121 882
1988-1989	56 573	127 290

Notes:

1. La Direction générale du développement social a estimé que le nombre de bénéficiaires célibataires constitue 50 p. 100 du nombre total mensuel de bénéficiaires. Voir la définition de "bénéficiaire" dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Le nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale par famille a été calculé en multipliant le nombre annuel moyen de bénéficiaires dans une famille par le nombre moyen de personnes par famille, évalué à 3,5. Le nombre total moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale correspond à la somme du nombre annuel moyen de bénéficiaires célibataires et du nombre moyen de personnes qui dépendent de l'aide sociale vivant dans une famille. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.

Source:

Direction générale du développement social, MAINC.

Aide sociale : dépenses

Graphique 23

Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite

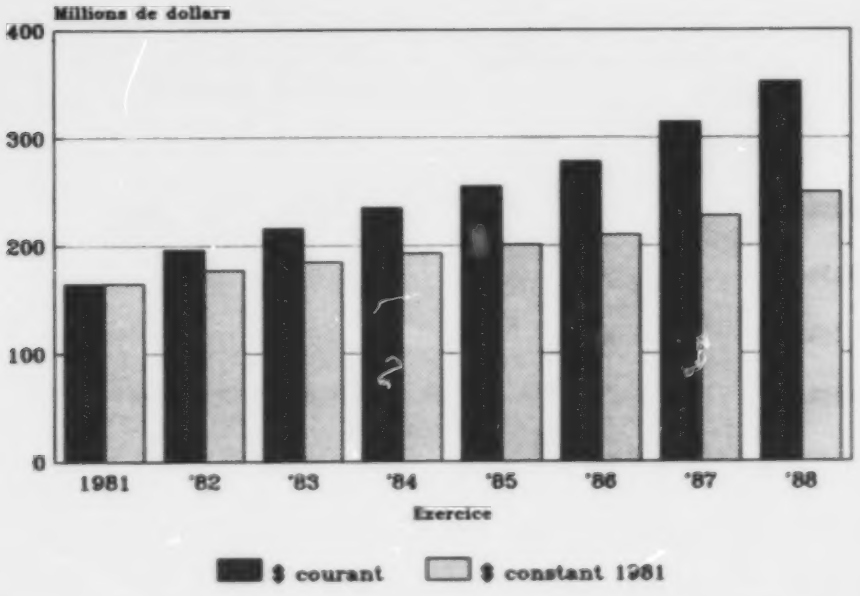

Faits saillants

Les dépenses d'aide sociale (en dollars constants de 1981) ont doublé de 1973-1974 à 1988-1989.

Les dépenses par bénéficiaire sont restées assez constantes de 1981-1982 à 1988-1989, à peu près 4 200 $ par année en moyenne.

Tableau 23

Dépenses d'aide sociale, population indienne inscrite

Canada, 1973-1974 à 1988-1989

Exercice	Nombre de bénéficiaires (1)	Dépenses totales ($ cour.)	Dépenses par bénéficiaires ($ cour.)	Dépenses totales (2) ($ const. 1981)	Dépenses par bénéficiaires ($ const. 1981)
1973-1974	n.d.	53 319 000	n.d.	112 014 706	n.d.
1974-1975	n.d.	64 105 000	n.d.	121 410 985	n.d.
1975-1976	n.d.	73 023 000	n.d.	124 825 641	n.d.
1976-1977	n.d.	78 660 000	n.d.	125 055 644	n.d.
1977-1978	n.d.	85 753 000	n.d.	126 293 078	n.d.
1978-1979	n.d.	105 983 000	n.d.	143 414 073	n.d.
1979-1980	n.d.	122 004 400	n.d.	151 182 652	n.d.
1980-1981	n.d.	141 985 300	n.d.	159 713 498	n.d.
1981-1982	39 146	165 030 100	4 216	165 030 100	4 216
1982-1983	42 101	196 241 700	4 661	177 113 448	4 207
1983-1984	43 750	216 157 600	4 941	184 434 812	4 216
1984-1985	45 408	235 433 500	5 185	192 504 906	4 239
1985-1986	48 494	255 288 200	5 264	200 698 270	4 139
1986-1987	50 879	278 070 900	5 465	210 023 338	4 128
1987-1988	54 170	314 446 000	5 805	227 529 667	4 200
1988-1989	56 573	351 706 500	6 217	249 437 234	4 409

Note:

1. Voir la définition dans le lexique. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve.
2. Les dépenses en dollars constants ont été calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, basé sur l'année 1981.

Source:

Direction générale du développement social, MAINC.

Logement

- *Logements*
- *Logements avec services*

Logements

Graphique 24 **Logements et nombre moyen de personnes par logement, population indienne inscrite des réserves**

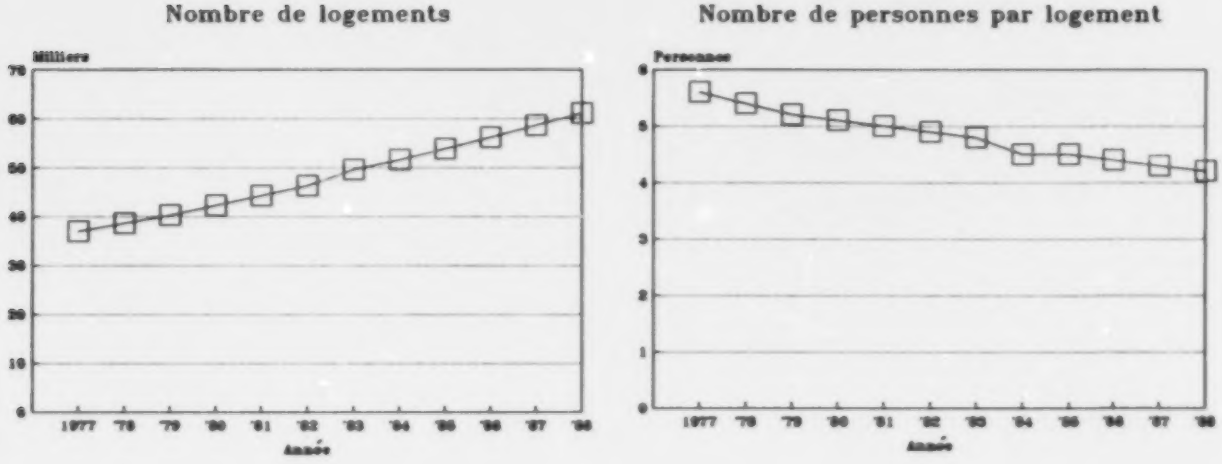

Faits saillants

Le nombre d'unités de logement dans les réserves a augmenté de près des deux tiers de 1977 à 1988, passant de 37 003 à 61 080.

Cette augmentation a eu pour résultat de réduire le nombre moyen de personnes par logement au cours de la même période. De 5,6 qu'il était en 1977, il est passé à 4,2 en 1988.

Tableau 24

Nombre de logements dans les réserves et nombre moyen de personnes par logement, population indienne inscrite

Canada, 1977 à 1988

Année	Nombre de logements (1)	Taux de croissance (%)	Population indienne (2)	Nombre moyen de personnes par logement
1977	37 003		206 947	5,6
		4,4		
1978	38 621		207 503	5,4
		4,3		
1979	40 291		210 892	5,2
		4,8		
1980	42 215		216 137	5,1
		4,8		
1981	44 246		219 994	5,0
		4,5		
1982	46 216		227 983	4,9
		7,3		
1983	49 598		235 694	4,8
		3,9		
1984	51 519		233 288	4,5
		4,5		
1985	53 835		239 839	4,5
		4,3		
1986	56 152		247 323	4,4
		4,4		
1987	58 638		251 222	4,3
		4,2		
1988	61 080 (3)		256 147	4,2

Notes:

1. Sont exclus les logements des Territoires du Nord-Ouest et des communautés inuit du Nouveau-Québec ainsi que les logements des bandes assujetties à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois depuis 1984 et ceux de la bande de Sechelt depuis 1986. Voir la définition dans le lexique.
2. Comprend les Indiens inscrits vivant sur les terres de la Couronne et les établissements indiens. Sont exclus les Indiens des Territoires du Nord-Ouest ainsi que ceux des bandes assujetties à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois depuis 1984 et ceux de la bande de Sechelt depuis 1986.
3. Ce chiffre est provisoire.

Sources:

Logements:

1977: Données ajustées du "Rapport statistique: liste de renseignements ayant rapport à l'analyse des besoins en logement", MAINC, 1977.

1978 à 1988: Direction du logement, MAINC.

Population:

1977 à 1988: Registre des Indiens, MAINC.

Logements avec services

Graphique 25 **Logements des réserves avec services**

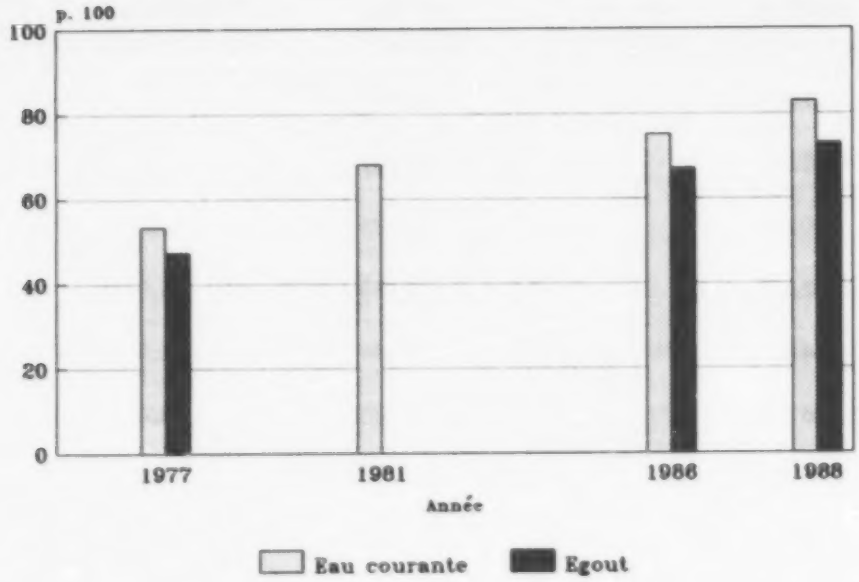

Faits saillants

En 1988, huit logements sur 10 dans les réserves avaient l'eau courante, par rapport à un peu plus de la moitié en 1977.

La proportion des logements raccordés à un égout collecteur a aussi augmenté considérablement, passant de 47 p. 100 en 1977 à 72 p. 100 en 1988.

Tableau 25

Nombre et pourcentage de logements ayant l'eau courante et un égout collecteur dans les réserves

Canada, 1977 à 1988

Année	Eau courante (1)		Égout collecteur	
	Nbre.	%	Nbre.	%
1977	19 723	53,3	17 539	47,4
1981	30 087	68,0	n.d.	n.d.
1986 (2)	40 026	74,8	35 874	67,0
1988 (3)	49 951	82,3	43 793	72,2

Nota:

1. Voir la définition dans le lexique.
2. Les chiffres sont tirés de "1987 Infrastructure Assets Survey", basés sur un échantillon de 53 509 logements au 31 mars 1987.
3. Ces chiffres estimés sont basés sur un échantillon de 60 662 logements au 31 mars, 1989.

Source:

Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, MAINC.

Autonomie gouvernementale

- *Négociations: autonomie gouvernementale*
- *Modes optionnels de financement*
- *Décentralisation*

Négociations: autonomie gouvernementale

Graphique 26

Autonomie gouvernementale: état des négociations

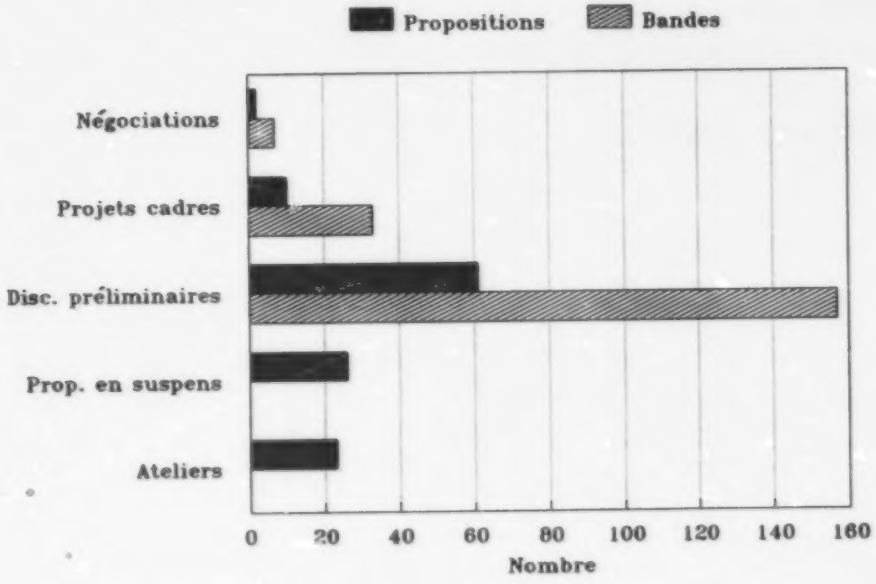

Faits saillants

En juillet 1989, les bandes indiennes avaient présenté au total 122 propositions d'autonomie gouvernementale.

Au même moment, seules la bande Sechelt et les Cris de la Baie-James avaient accédé à l'autonomie gouvernementale; cependant, deux propositions de la part de sept bandes en étaient aux étapes finales qui précèdent l'adoption d'une loi par la Chambre des communes.

Plus de 70 propositions intéressant 190 bandes en tout sont actuellement à une étape ou l'autre du processus de négociation.

Tableau 26

État des négociations menant à l'autonomie gouvernementale

Canada, juillet 1989

Étape (1)	Nombre de propositions	Nombre de bandes
Négociations proprement dites	2	7
Négociations de projets cadres	10	33
Discussions préliminaires	61	157
Propositions en suspens	26	n.d.
Ateliers	23	n.d.
Nombre total à ce jour	122	

Nota:

1. Voir les définitions à la rubrique "Négociations menant à l'autonomie gouvernementale" dans le lexique.

Source:

Self-government Negotiations Branch Status Report, June/July 1989, Secteur de l'autonomie gouvernementale, MAINC.

Modes optionnels de financement

Graphique 27

Modes optionnels de financement: état des pourparlers

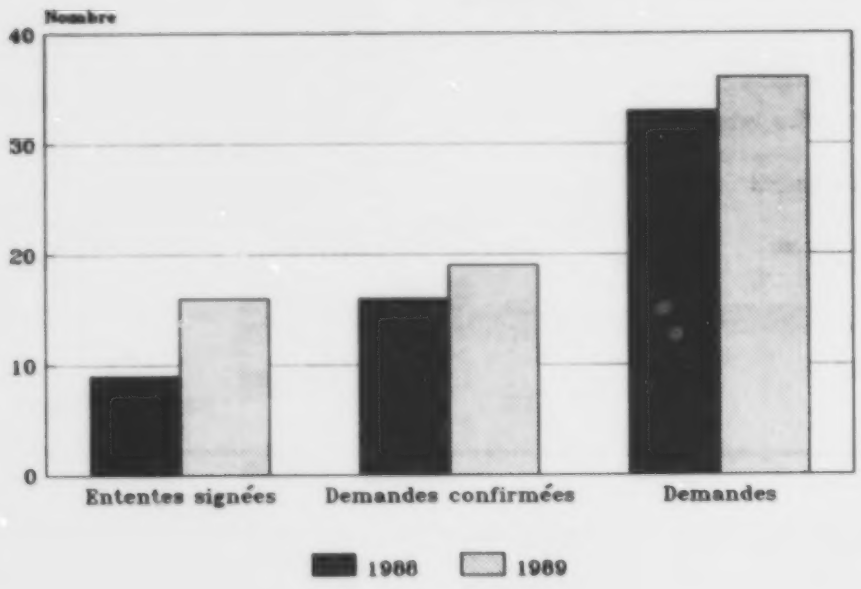

Faits saillants

De plus en plus, les bandes indiennes s'impliquent dans le développement de modes optionnels de financement comme première étape de l'accession à l'autonomie gouvernementale.

Le nombre d'ententes signées par des dirigeants indiens et des représentants du MAINC a presque doublé depuis 1988; cette année-là, il n'en existait que neuf, par rapport à 16 en 1989 (38 bandes). L'une de ces ententes avec un Conseil tribal impliquait 14 bandes indiennes.

En 1989, 55 propositions (pour 72 bandes) se trouvaient à une étape ou l'autre des pourparlers.

Tableau 27

Modes optionnels de financement

Canada, 1988 - 1989

Étape (1)	Nombre de propositions		Nombre de bandes	
	1988	1989	1988	1989
Ententes signées	9	16	21	38
Demandes confirmées	16	19	29	27
Demandes	33	36	54	45

Nota:

1. Voir les définitions sous la rubrique "Modes optionnels de financement" dans le lexique.

Source:

Rapport sur la situation des modes optionnels de financement, MAINC.

Décentralisation

Graphique 28 **Proportion des dépenses sous administration indienne par rapport aux dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII)**

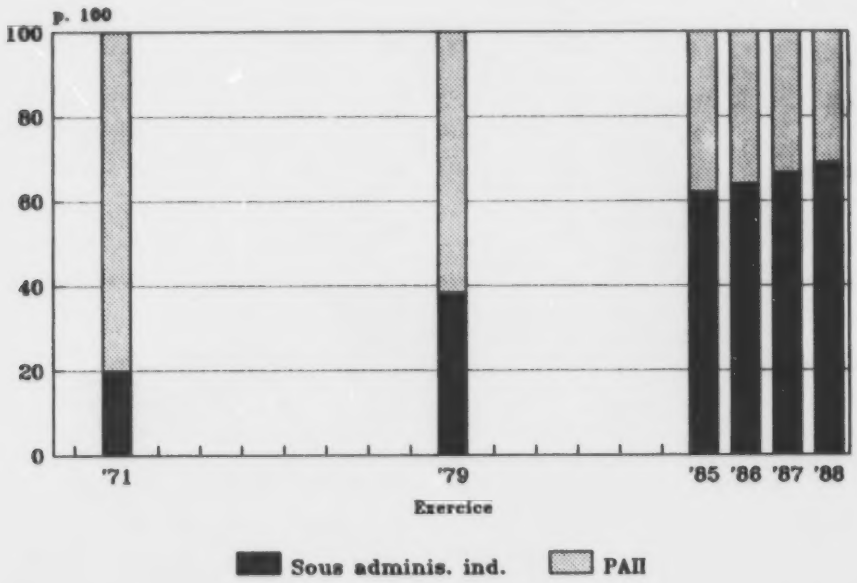

Faits saillants

La mesure dans laquelle les Indiens administrent directement les dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit du MAINC n'a cessé de croître au cours des 17 dernières années.

En 1988-1989, les Indiens inscrits administraient, par l'intermédiaire de différents conseils de bande, environ 70 p. 100 des dépenses du Programme.

Depuis 1971-1972, le Programme des affaires indiennes et inuit a vu son nombre d'années-personnes autorisées chuté de 6 556 à 3 260 en 1988-1989.

Tableau 28

Décentralisation des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit (P.A.I.I.)

Canada, 1971-1972 à 1988-1989

Exercice	Dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit ($ cour.)	Dépenses sous administration indienne ($ cour.)	%	Années-personnes autorisées du P.A.I.I.
1971-1972	265 361 360	53 072 272	20,0	6 556
1979-1980	718 895 900	276 955 600	38,5	5 569
1985-1986	1 539 059 600	955 654 500	62,1	4 400
1986-1987	1 705 026 500	1 092 086 500	64,1	4 108
1987-1988	1 814 887 800	1 208 758 100	66,6	3 855
1988-1989	2 007 251 800	1 386 290 500	69,1	3 260

Sources:

Les Indiens: situation actuelle, MAINC, 1980.

Budget des dépenses, Partie III, Plan de dépenses, MAINC.

Programme des affaires indiennes et inuit, Rapport sur la prestation des services du programme, Direction générale des finances, MAINC.

Population active

- *Participation à la population active*
- *Participation à la population active : Indiens*
- *Participation à la population active : Indiennes*

Participation à la population active

Graphique 29 **Population indienne inscrite des réserves âgée de 15 ans et plus faisant partie de la population active**

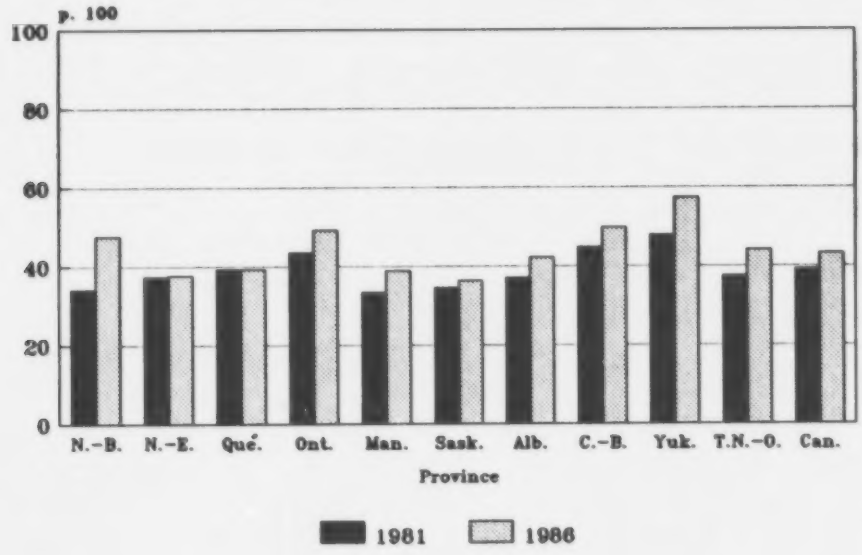

L'I.-P.-E. est regroupée avec le N.B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-E.

Faits saillants

En 1986, 43 p. 100 de la population indienne âgée de 15 ans et plus des réserves faisait partie de la population active.

En 1981 et en 1986, de toutes les provinces, ce sont la Colombie-Britannique et l'Ontario qui ont affiché les plus forts taux de participation.

Presque les trois cinquièmes de la population indienne âgée de 15 ans et plus au Yukon faisait partie de la population active en 1986.

Tableau 29

Ventilation par province des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus dans les réserves, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau Brunswick et l'I.P.-É.	34,2	47,7
Nouvelle Écosse et Terre-Neuve	37,4	37,7
Québec	39,4	39,4
Ontario	43,5	49,3
Manitoba	33,5	38,9
Saskatchewan	34,6	36,4
Alberta	37,2	42,2
C.-B.	44,9	49,8
Yukon	47,9	57,4
T.N.-O.	37,6	44,2
Canada	39,4	43,3

Nota:

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage au cours de la semaine précédant le recensement.

Source:

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Participation à la population active : Indiens

Graphique 30 **Indiens inscrits des réserves âgés de 15 ans et plus faisant partie de la population active**

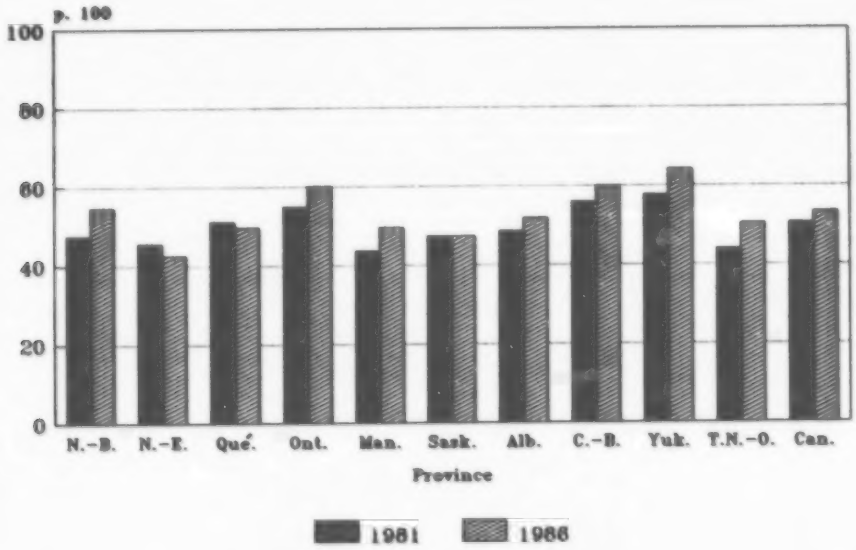

L'I.-P.-É. est regroupée avec le N.-B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-E.

Faits saillants

Plus de la moitié des Indiens de 15 ans et plus faisaient partie de la population active en 1986.

Au moins trois cinquièmes des Indiens du Yukon, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique faisaient partie de la population active en 1986 tandis qu'en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, la proportion dépassait légèrement les deux cinquièmes (43 %).

Tableau 30

Ventilation par province des Indiens inscrits âgés de 15 ans et plus (hommes) dans les réserves, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau Brunswick et l'I.-P.-É.	47,6	54,6
Nouvell Écosse et Terre-Neuve	45,6	42,6
Québec	51,1	49,7
Ontario	54,9	60,1
Manitoba	43,7	49,5
Saskatchewan	47,3	47,4
Alberta	48,7	51,9
C.-B.	56,0	59,7
Yukon	57,7	64,1
T.N.-O.	44,0	50,5
Canada	50,6	53,3

Nota:

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage au cours de la semaine précédant le recensement.

Source:

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Participation à la population active : Indiennes

Graphique 31 **Indiennes inscrites des réserves âgées de 15 ans et plus faisant partie de la population active**

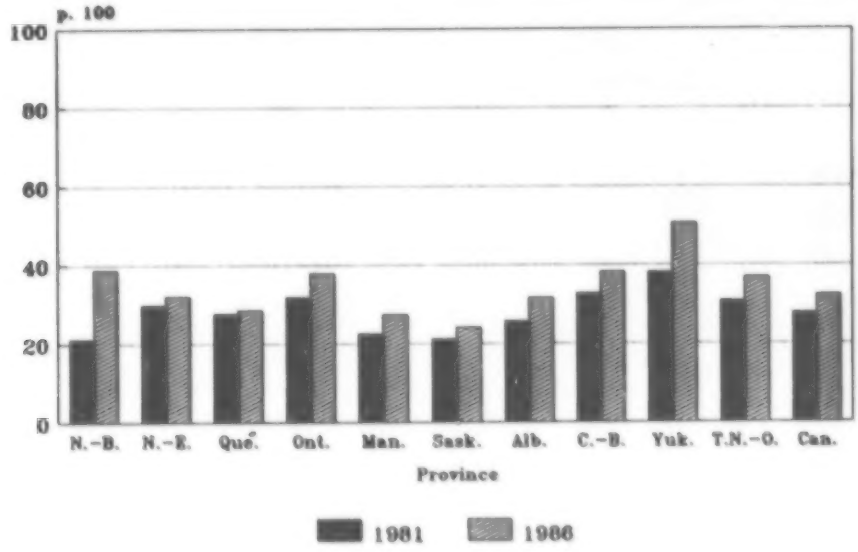

L'I.-P.-E. est regroupée avec le N.-B.
Terre-Neuve est regroupée avec la N.-E.

Faits saillants

Seulement le tiers de toutes les Indiennes inscrites de 15 ans et plus faisaient partie de la population active en 1986.

Le plus fort taux de participation parmi les Indiennes en 1986 était celui du Yukon (51 %) et le taux le plus faible, celui de la Saskatchewan (24 %).

Tableau 31

Ventilation par province des Indiennes inscrites âgées de 15 ans et plus dans les réserves, qui font partie de la population active

1981 et 1986

Province	1981 Population active (2) %	1986 (1) Population active (2) %
Nouveau Brunswick et l'I.-P.-É.	21,3	38,7
Nouvelle Écosse et Terre Neuve	29,9	32,1
Québec	27,6	28,5
Ontario	31,9	37,9
Manitoba	22,6	27,4
Saskatchewan	21,2	24,1
Alberta	25,8	31,6
C.-B.	32,7	38,2
Yukon	38,1	50,6
T.N.-O.	30,8	36,8
Canada	27,8	32,3

Nota:

1. En 1986, 136 réserves n'ont pas participé au recensement; les données de 1981 et 1986 ne sont donc pas strictement comparables.
2. Nombre de personnes de 15 ans et plus qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage au cours de la semaine précédant le recensement.

Source:

Données spéciales établies par le MAINC à partir des recensements du Canada de 1981 et 1986.

Le Nord

- *Le Nord : croissance démographique*
- *Le Nord : composition autochtone*
- *Le Nord : mortalité*
- *Le Nord : mortalité infantile*
- *Le Nord : dépenses du MAINC*
- *Le Nord : emploi*

Le Nord : croissance démographique

Graphique 32

Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

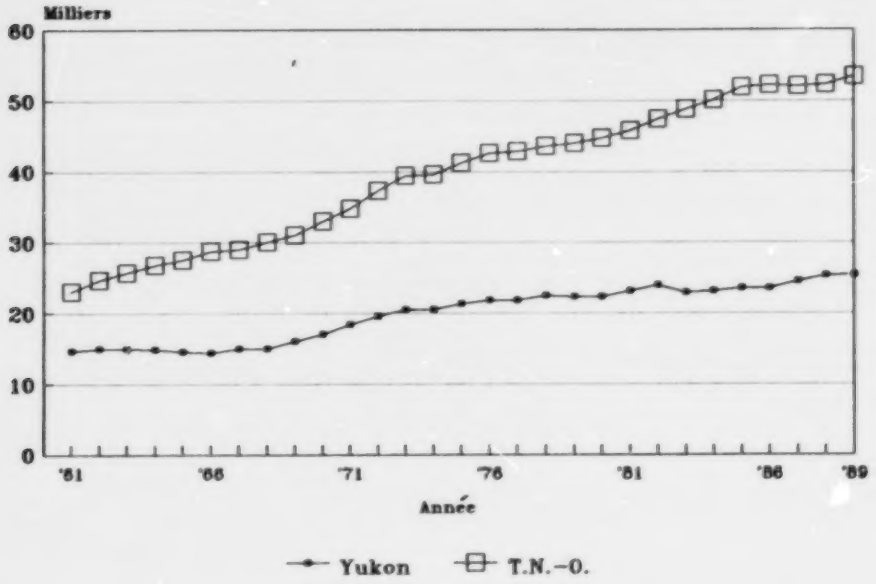

Fait saillant

De 1961 à 1989, la population du Yukon a augmenté de plus de 70 p. 100 tandis que celle des Territoires du Nord-Ouest a plus que doublé, passant d'environ 23 000 à 53 400.

Tableau 32

Croissance démographique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

1961 à 1989

Année	Population totale (1) Yukon	T.N.-O.
1961	14 628	22 998
1962	15 000	24 700
1963	15 000	25 700
1964	14 900	26 800
1965	14 600	27 500
1966	14 382	28 738
1967	15 000	29 000
1968	15 000	30 000
1969	16 000	31 000
1970	17 000	33 000
1971	18 385	34 805
1972	19 500	37 300
1973	20 500	39 400
1974	20 500	39 600
1975	21 300	41 200
1976	21 836	42 609
1977	21 800	42 800
1978	22 500	43 600
1979	22 300	44 000
1980	22 300	44 700
1981	23 153	45 741
1982	23 900	47 400
1983	22 900	48 800
1984	23 100	50 100
1985	23 500	51 900
1986	23 504	52 238
1987	24 500	52 000
1988	25 300	52 300
1989	25 400	53 400

Note:

1. Les chiffres sont en date du 1er juin. Les chiffres des années 1961, 1966, 1971, 1976, 1981 et 1986 proviennent du recensement et comprennent les pensionnaires en institution. Les chiffres de 1962 à 1985 sont des estimations intercensitaires finales. Les chiffres de 1987 sont des estimations postcensitaires (e.p.) finales, ceux de 1988, des e.p. révisées et ceux de 1989 des e.p. préliminaires.

Sources:

Statistique Canada, No. cat. 91-201.
Statistique Canada, Division de la démographie.

Le Nord : composition autochtone

Graphique 33

Population autochtone et non-autochtone du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

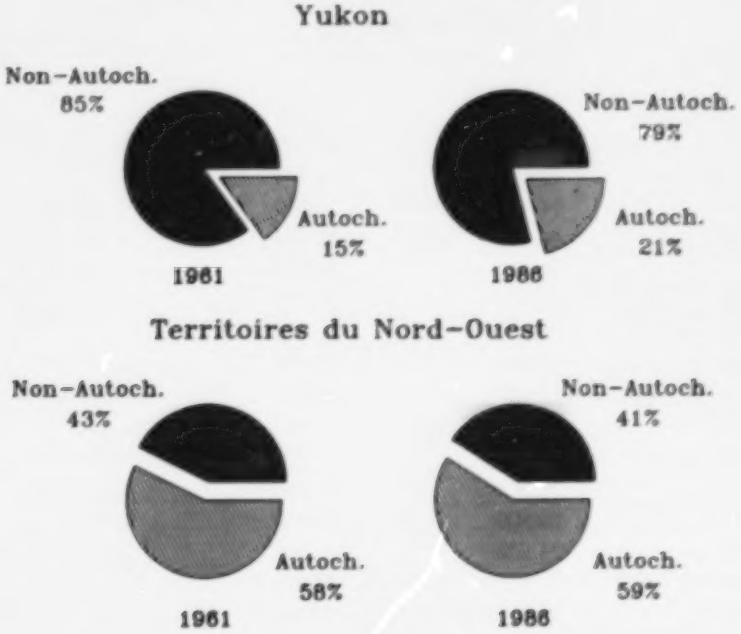

Faits saillants

Le pourcentage de la population totale du Yukon constitué par les Autochtones est passé de 15,1 p. 100 en 1961 à 21,4 p. 100 en 1986.

Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, le pourcentage d'Autochtones a également augmenté, mais très peu, passant de 57,5 p. 100 à 58,7 p. 100.

Tableau 33

Ventilation par origine ethnique autochtone et non-autochtone, de la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

1961 à 1986

	1961 (1)		1971 (1)		1981 (2)		1986 (3)	
	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%	Nbre.	%
YUKON								
Pop. autochtone totale	2 207	15,1	2 590	14,1	4 045	17,5	4 995	21,4
Inuit	40	0,3	10	0,1	95	0,4	55	0,2
Indiens	2 167	14,8	2 580	14,0	3 760	16,3	4 710	20,2
Métis	-	-	-	-	190	0,8	165	0,7
Autochtones mixtes	-	-	-	-	-	-	65	0,3
Non-autochtones	12 421	84,9	15 795	85,9	19 030	82,5	18 365	78,6
Population totale	14 628	100	18 385	100	23 075	100	23 360	100
TERRITOIRES DU NORD-OUEST								
Pop. autochtone totale	13 233	57,5	18 580	53,4	26 430	58,0	30 530	58,7
Inuit	7 977	34,7	11 400	32,8	15 910	34,9	18 135	34,9
Indiens	5 256	22,9	7 180	20,6	7 930	17,4	8 435	16,2
Métis	-	-	-	-	2 590	5,7	2 970	5,7
Autochtones mixtes	-	-	-	-	-	-	1 000	1,9
Non-autochtones	9 765	42,5	16 225	46,6	19 110	42,0	21 490	41,3
Population totale	22 998	100	34 805	100	45 540	100	52 020	100

Nota:

1. En 1961 et 1971, deux origines autochtones seulement ont été précisées; certains Métis auront été intégrés aux Indiens, mais la plupart se retrouvent dans le groupe des non-autochtones.
2. Pour 1981, les Indiens inscrits et non-inscrits ont été groupés à la rubrique "Indiens", les Métis constituent un groupe distinct et les personnes d'ascendance à la fois autochtone et non-autochtone ont été intégrées à l'un des groupes autochtones; il n'existait aucune catégorie"Autochtones mixtes".
3. Les données de 1986 correspondant aux Inuit, aux Amérindiens et aux Métis regroupent les réponses où on indiquait une telle ethnie et celles où le répondant indiquait une ascendance à la fois autochtone et non-autochtone; la rubrique "Autochtones mixtes" se rapporte aux personnes qui ont indiqué descendre d'autochtones de plus d'une sorte.
4. Les données de 1961 et 1971 comprennent les personnes incarcérées, au contraire des données de 1981 et 1986.

Source:

Statistique Canada, Recensements du Canada.

Le Nord : mortalité

Graphique 34

Taux de mortalité,
Yukon et Territoires du Nord-Ouest

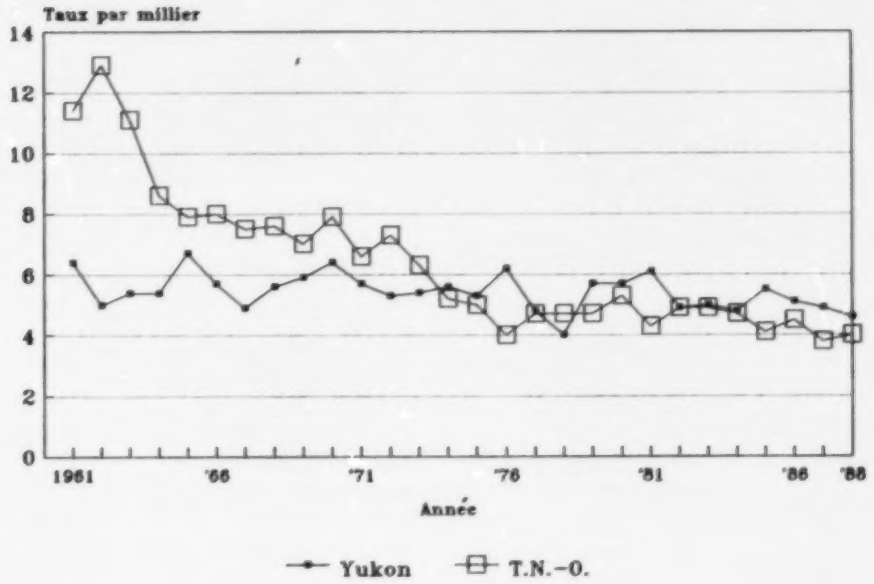

Fait saillant

De 1961 à 1988, le taux de mortalité au Yukon a généralement baissé, passant de 6,4 à 4,6 décès par millier de résidents, tandis que le taux de mortalité des Territoires du Nord-Ouest a baissé remarquablement de 11,4 à 4 décès par millier.

Tableau 34

Taux de mortalité, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 à 1988

Année	Taux de mortalité par millier (1)	
	Yukon	T.N.-O.
1961	6,4	11,4
1962	5,0	12,9
1963	5,4	11,1
1964	5,4	8,6
1965	6,7	7,9
1966	5,7	8,0
1967	4,9	7,5
1968	5,6	7,6
1969	5,9	7,0
1970	6,4	7,9
1971	5,7	6,6
1972	5,3	7,3
1973	5,4	6,3
1974	5,6	5,2
1975	5,3	5,0
1976	6,2	4,0
1977	4,8	4,7
1978	4,0	4,7
1979	5,7	4,7
1980	5,7	5,3
1981	6,1	4,3
1982	4,9	4,9
1983	5,0	4,9
1984	4,8	4,7
1985	5,5	4,1
1986	5,1	4,5
1987	4,9	3,8
1988	4,6	4,0

Nota:

1. Les taux présentés reposent sur les estimations de la population faites par Statistique Canada, au 1er juin de chaque année non-censitaire. Les chiffres de 1962 à 1987 sont des estimations intercensitaires finales tandis que ceux de 1988 sont des estimations postcensitaires préliminaires. Les taux des années 1961, 1966, 1971, 1976, 1981 et 1986 reposent sur les données du recensement de ces années-là.

Sources:

1961 à 1985: Statistique Canada, La statistique de l'état civil, No. cat. 84-206.

1986 à 1988: Statistique Canada, Division de la statistique de l'état civil, Ottawa.

Le Nord : mortalité infantile

Graphique 35

Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

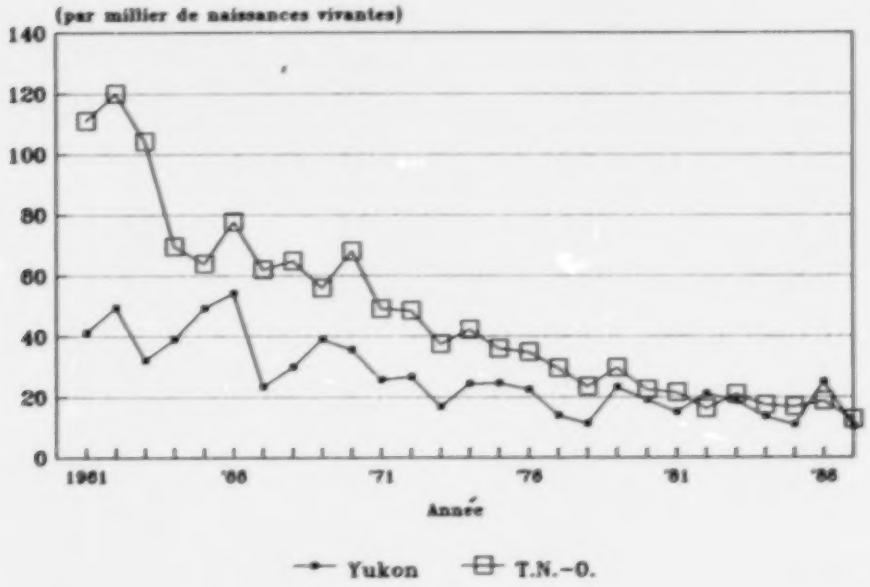

Fait saillant

Les taux de mortalité infantile des deux territoires ont diminué appréciablement au cours des 26 dernières années; cependant, celui des Territoires du Nord-Ouest a chuté dramatiquement, passant de 111 décès par millier de naissances vivantes, en 1961 à 12,5 en 1987.

Tableau 35

Taux de mortalité infantile, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1961 à 1987

Année	Taux de mortalité infantile (1) (par millier de naissances vivantes)	
	Yukon	T.N.-O.
1961	41,2	111,0
1962	49,4	119,9
1963	32,1	104,2
1964	38,9	69,5
1965	49,1	63,8
1966	54,2	77,7
1967	23,4	62,0
1968	29,7	64,7
1969	39,0	55,9
1970	35,5	68,1
1971	25,7	49,0
1972	26,6	48,4
1973	16,7	37,4
1974	24,2	42,2
1975	24,5	35,9
1976	22,3	34,7
1977	13,9	29,4
1978	11,2	23,3
1979	23,2	29,6
1980	18,9	22,3
1981	14,9	21,5
1982	21,0	16,2
1983	18,5	20,8
1984	13,5	17,3
1985	10,8	16,7
1986	24,8	18,6
1987	10,5	12,5

Nota:

1. Décès d'enfants de moins d'un an.

Sources:

1961 à 1985: Statistique Canada, La statistique de l'état civil, No. cat. 84-206.

1986 à 1987: Statistique Canada, Division de la statistique de l'état civil, Ottawa.

Le Nord : dépenses du MAINC

Graphique 36 **Dépenses du MAINC consacrées au Nord**

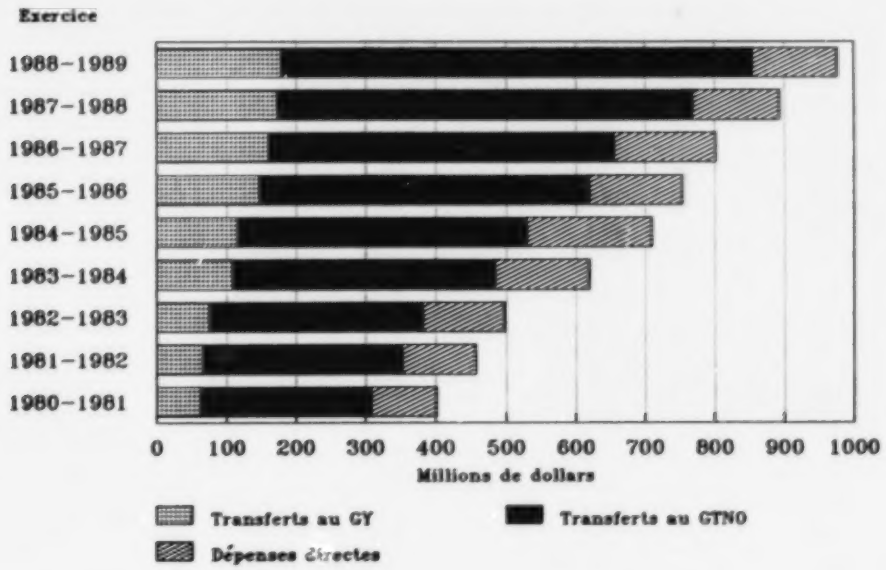

Faits saillants

Les sommes consacrées au Nord par le MAINC ont augmenté régulièrement depuis 1980.

De 1980-1981 à 1988-1989, les paiements de transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et au gouvernement du Yukon (GY) ont augmenté de 176 p. 100 et de 181 p. 100 respectivement.

Tableau 36

Dépenses du MAINC pour le Nord

1980-1981 à 1988-1989

Année / Type	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988 (3)	1988-1989 (4)
				(milliers de dollars)					
Transferts au GY	63 648	65 032	76 203	108 805	116 953	146 937	160 397	172 686	178 915
Transferts au GTNO	244 235	287 018	304 985	374 927	412 384	471 125	494 168	595 601	674 860
Dépenses directes pour le Nord (1)	93 964	105 309	116 789	136 533	180 527	135 642	147 556	125 143	122 932
Yukon	22 513	29 718	34 184	37 990	37 260	40 092	46 197	48 633	48 073
T.N.-O.	30 966	30 790	33 959	40 284	41 050	37 987	49 800	23 546	22 798
Le Nord en général	40 485	44 801	48 646	58 259	102 217	57 563	51 559	52 964	52 061
Dépenses totales ($ cour.)	**401 847**	**457 359**	**497 977**	**620 265**	**709 864**	**753 704**	**802 121**	**893 430**	**976 707**
Dépenses totales ($ const. 1981) (2)	445 507	457 359	458 121	543 615	601 113	622 382	645 830	689 375	723 487

Nota:

1. Les dépenses directes ont été réparties selon la ou les régions principalement visées.
2. Pour obtenir les dollars constants, on a réduit les dépenses totales du MAINC en fonction de l'indice synthétique des prix du produit domestique brut (Stat. Canada).
3. Les chiffres de 1987-1988 sont des prévisions.
4. Les chiffres de 1988-1989 sont des dépenses prévues.
5. Le "Programme annuel des dépenses dans le Nord" a été révisé en 1989; c'est pourquoi certains chiffres cités peuvent différer de ceux qui figurent dans les éditions antérieures de la publication du même nom.

Sources:

Programme annuel des dépenses dans le Nord, MAINC, Ottawa.
Statistique Canada, L'observateur économique canadien, No. cat. 11-010.

Le Nord : emploi

Graphique 37 **Taux d'emploi des Autochtones et non-Autochtones, Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

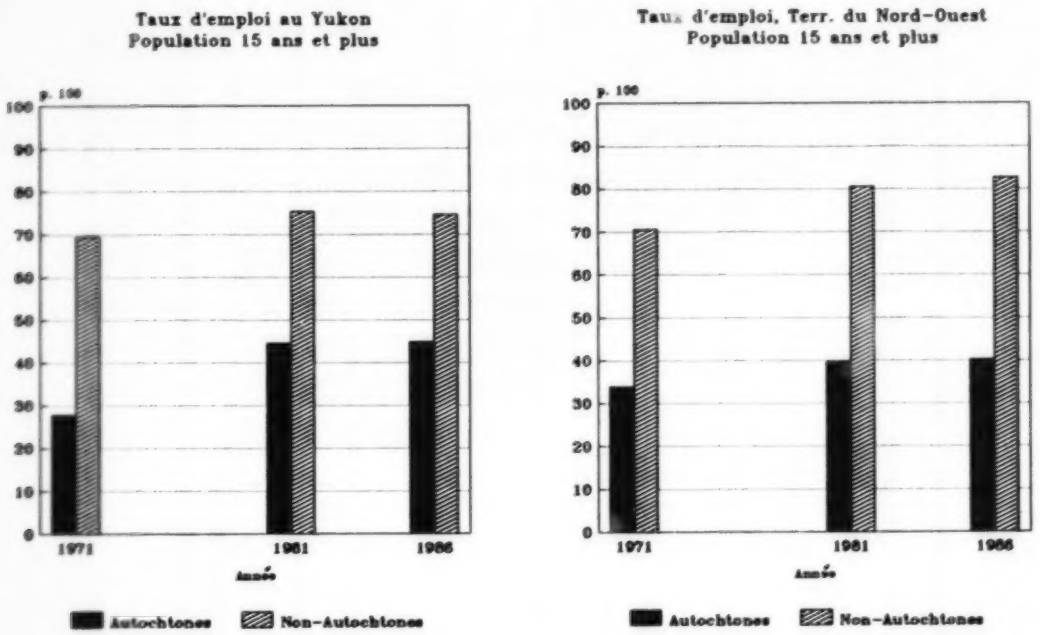

Fait saillant

Depuis 1971, le pourcentage d'Autochtones de 15 ans et plus qui ont un emploi a augmenté dans les Territoires du Nord-Ouest et encore plus au Yukon. Toutefois, les taux d'emploi des Autochtones restent bien inférieurs à ceux des non-Autochtones.

Tableau 37

Taux d'emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus, Yukon et Territoires du Nord-Ouest

1971, 1981 et 1986

	1971		1981		1986	
	Autochtones	Non-Autoch.	Autochtones	Non-Autoch.	Autochtones	Non-Autoch
YUKON						
Pop. 15 ans et plus	1 530	10 495	2 615	14 370	3 395	14 095
Occupés	425	7 280	1 165	10 820	1 520	10 495
Taux d'emploi	27,8	69,4	44,6	75,3	44,8	74,5
TERRITOIRES DU NORD-OUEST						
Pop. 15 ans et plus	9 450	10 420	15 380	14 285	18 675	16 255
Occupés	3 200	7 360	6 090	11 520	7 505	13 445
Taux d'emploi	33,9	70,6	39,6	80,6	40,2	82,7

Nota:

1. En 1971, on n'a relevé que les origines autochtones "Indien" et "Esquimau". Les personnes d'ascendance métisse auront donc été indiquées comme étant d'origine soit indienne ou non-autochtone. Il n'existe aucun relevé du nombre de Métis. Pour 1981 et 1986, on a reconnu les Métis comme ayant une "origine ethnique" distincte.

Sources:

1971: Statistique Canada, Recensement du Canada.
1981: Statistique Canada, Recensement du Canada, Bande sommaire sur les populations autochtones.
1986: Statistique Canada, Recensement du Canada, Compilations spéciales pour le MAINC.

Lexique

Adulte placé:

Le MAINC défraie les coûts associés aux institutions de Types I et II, qu'elles soient situées sur les réserves ou administrées par la province. Les adultes sont évalués selon des critères provinciaux afin de déterminer les soins requis. Les adultes placés sont des personnes âgées ou handicappées nécessitant une supervision constante.

Bénéficiaire:

Le bénéficiaire est la personne qui touche des prestations d'aide sociale tandis que "dépendant de l'aide social" désigne toute personne qui en bénéficie, même indirectement.

Eau courante:

Eau potable pressurisée amenée à un logement (ex. par canalisation, un puit, par camion ou autre).

Enfant placé:

Enfant qui est retiré des soins parentaux afin de le protéger / prévenir le délaissement et le mauvais traitement.

Espérance de vie:

"L'espérance de vie est une estimation du nombre moyen d'années que chaque membre d'un groupe de personnes données a à vivre. Le calcul s'effectue sur la base des taux de mortalité observés à un moment quelconque, suivant l'hypothèse que les risques de décès demeurent constants à partir du moment de l'estimation jusqu'à la mort de tous les membres du groupe." Wilkins, Russell, Health Status in Canada, 1926-1976, Institute for Research on Public Policy, mai 1980.

Logement:

Résidence avec au moins une chambre à coucher peut importe le niveau d'occupation ou les besoins en rénovation.

Modes optionnels de financement (MOF):

Les MOF sont des ententes financières et administratives nouvelles et souples entre le MAINC et les bandes indiennes en vertu desquelles ces bandes rendent des comptes principalement à leurs membres respectifs. Les étapes suivantes sont requises pour atteindre une telle entente;

Entente signée:

Signifie qu'un accord prévoyant la mise en oeuvre de certains modes optionnels de financement a été signé par le MAINC et par les fondés de pouvoir d'un organisme indien;

Demandes confirmées:

Signifie qu'une entente est en voie d'élaboration;

Demandes:
Se rapporte à une demande formelle de MOF. Celle-ci est ensuite évaluée.

Négociations menant à l'autonomie gouvernementale:
Procédé par lequel l'autorité gouvernementale est passée aux Indiens et Inuit. Les étapes suivantes sont requises;

Négociations proprement dites:
Négociations menant à la prise de nouveaux arrangements qui feront l'objet d'une loi fédérale;

Négociations de projets-cadres:
Cadre de référence des négociations; ce cadre consiste en une liste de responsabilités désirées par une communauté au delà de la Loi sur les Indiens, de modifications proposées aux structures en place et des arrangements légaux nécessaires pour permettre ces changements. Comprend également un plan de travail et un budget ainsi qu'un processus d'acceptation;

Discussions préliminaires:
Étape des recherches et des consultations;

Ateliers:
Rencontres tenues par une ou des communautés afin d'explorer, discuter et échanger de l'information sur les sujets entourant l'autonomie gouvernementale.

Population servie:
"Puisque la statistique de l'état civil est collectée par les régions et qu'elle porte sur des personnes servies par la Direction des services médicaux (DGSM), la population "à risque" devrait être la population servie et non l'ensemble de la population indienne. Les taux bruts sont calculés à partir de la population servie selon les chiffres communiqués par les bureaux régionaux. Les données de la DGSM peuvent également varier quant à la population visée. Certaines régions recueillent des données sur les Indiens vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, tandis que d'autres recueillent des données sur les Indiens des réserves seulement (par ex. l'Ontario et le Québec)." Lithwick, Schiff, Vernon, Aperçu de la situation des Indiens inscrits du Canada, p.197, MAINC, 1987.

Registre des Indiens:
"Le Registre des Indiens est une liste de tous les Indiens inscrits (aux termes de la Loi sur les Indiens) tenue par le MAINC. Les éléments de la liste qui portent sur les caractéristiques démographiques de la population indienne sont régulièrement mis à jour par les responsables des bandes et sont publiés au 31 décembre de chaque année." Lithwick, Schiff, Vernon, Aperçu de la situation des Indiens inscrits du Canada, p.200, MAINC, 1987.

Taux de croissance annuel moyen (TCAM):
Voici la formule utilisée pour calculer le TCAM :

$$TCAM = (X_1 / X_0)^{1/n} - 1$$

où : X_1 = donnée pour l'année la plus récente de la période étudiée
X_0 = donnée pour l'année la plus ancienne de la période étudiée
n = durée de la période en années.

Zones géographiques:

Zone urbaine:
Zone de 50 kilomètres de rayon autour d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone rurale:
Zone allant de 50 kilomètres de rayon à 350 kilomètres de rayon autour d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone éloignée:
Zone qui débute au delà de 350 kilomètres d'un centre de services où les membres d'une bande peuvent se rendre par la route à longueur d'année.

Zone à accès limité:
Zone d'où on ne peut pas se rendre au centre de services le plus proche par route à longueur d'année; les frais de transport se rapportant à ces zones sont donc plus élevés.

Centre de services:
Une communauté où l'on retrouve les services suivants:

a) approvisionnements, matériaux et équipements (par ex. construction),
b) main-d'oeuvre qualifiée ou semi-qualifiée,
c) au moins une institution financière et,
d) des services fédéraux et provinciaux.